

«Un retour aux taux négatifs n'est pas justifié»

CONJONCTURE A court terme, l'économie mondiale résiste aux bouleversements provoqués par Donald Trump. Les grandes tendances amorcées avant son retour se confirment toutefois, selon Valérie Lemaigre, cheffe économiste de la BCGE

PROPOS RECUÉILLIS PAR ALINE BASSIN

Beaucoup de bruit pour rien? Si l'inflation augmente légèrement aux Etats-Unis, les prix ne se sont pour l'heure pas envolés sous l'effet des droits de douane introduits par l'administration américaine en août. Wall Street bat des records, la bourse de Zurich ne s'est pas effondrée malgré les taxes de 39% qui majorent désormais les biens industriels (à l'exception des médicaments et de l'or) envoyés par les entreprises suisses outre-Atlantique.

Il faut toutefois se méfier des apparences et patienter avant de tirer des conclusions sur l'évolution de l'économie mondiale en voie de relative fragmentation. Avec une grande interrogation qui dépasse largement le seul cadre américain: la Réserve fédérale parviendra-t-elle à garder son indépendance? Décryptage avec Valérie Lemaigre, cheffe économiste de la Banque cantonale de Genève.

Ce printemps, le «Wall Street Journal» a railé Donald Trump, relevant qu'il finissait toujours par faire machine arrière. En août, il est toutefois passé à l'acte, la Suisse en sait quelque chose. Qu'est-ce qui est pire pour l'économie mondiale selon vous? Pour les entreprises, le pire, c'est l'incertitude. Le fait que les mesures soient désormais mises en place devrait donc stabiliser un peu les perspectives pour elles. L'impact direct des droits de douane est toutefois encore difficile à évaluer. On est passé, depuis les premières réflexions du mois d'avril, d'une moyenne proche de 3% à près de 17%, et cela pourrait encore augmenter. Mais pour l'instant, on ne constate pas d'effet immédiat sur les prix. Sur les exportations, c'est encore illisible entre les achats préventifs et les effets de stockage.

En revanche, ce qui ressort très clairement, c'est que les entreprises restreignent et reportent leurs investissements. Les seuls qui se poursuivent concernent la technologie: l'équipement informatique, l'intelligence artificielle (IA) et les centres de données. Ce phénomène concentre l'activité sur un nombre limité de secteurs. On espérait que l'IA diffuse ses usages dans toute l'économie mais ce n'est pas encore le cas.

Est-ce que cette concentration fausse l'image que l'on a actuellement de l'économie américaine? Très certainement. Ce sont essentiellement les grands groupes et les entreprises actives dans la technologie qui sont par exemple à l'origine de la recherche et du développement dans ce pays. Nous assistons à une concentration réelle de l'activité économique et des bénéfices. La bourse n'est que le reflet de cette situation. Plus de 30% des bénéfices des sociétés cotées, de la capitalisation boursière et des investissements se concentrent aujourd'hui aux Etats-Unis dans quelques secteurs liés à la technologie et la communication.

En quoi est-ce problématique? Le risque, c'est que si un secteur aussi important connaît des difficultés, l'impact se reflète immédiatement sur l'ensemble de la bourse. Aujourd'hui, cette concentration des indices – qu'ils soient américains, ou suisses d'ailleurs – se retrouve autour de la technologie, de la communication et de la pharma. On peut également imaginer que la défense devienne beaucoup plus importante ces prochaines années.

Le covid puis la guerre en Ukraine ont vraiment marqué un tournant, avec une volonté des Etats et des entreprises de mieux maîtriser les chaînes d'approvisionnement, et de gagner en indépendance dans ces secteurs stratégiques.

PROFIL

1967 Naissance au «Pays noir» en Belgique. Elle a, depuis, également acquis la nationalité suisse.

1985-1990

Diplôme en économie à l'Université de Louvain puis poursuite de ses études à l'Université Heriot-Watt à Edimbourg.

Dès 1990

Parcours professionnel académique, gouvernemental et bancaire en Europe (Madrid, Louvain, Bruxelles, Luxembourg) avant de rejoindre la Suisse en 2002 dans le secteur bancaire.

2013

Arrivée à la BCGE.

2025 Présidente de la commission financière de la Fondation Leenaards.



Valérie Lemaigre, cheffe économiste de la BCGE: «Ce qui ressort très clairement de l'instauration des droits de douane américains, c'est que les entreprises restreignent et reportent leurs investissements.» (GENÈVE, 10 SEPTEMBRE 2025/DAVID WAGNIERES POUR LE TEMPS)

Ces trois secteurs d'activité sont très sensibles aux ressources de base telles l'énergie, les terres rares, et le dollar. Dans un contexte géopolitique tendu comme celui qui nous connaît aujourd'hui, le moindre problème d'accès ou de pression sur les prix de ces ressources peut provoquer des réactions très fortes. Il ne s'agit donc pas de privilégier un secteur unique mais de diversifier les activités et réduire les dépendances dans ces domaines essentiels.

La Suisse connaît aussi une importante concentration économique, mais dans la pharma. Est-ce que cela peut être une bombe à retardement? Une bombe à retardement, peut-être pas. C'est un secteur stratégique (contrairement à l'automobile en Allemagne). Mais le problème, selon moi, c'est vraiment cette concentration très forte. Certains disent que ce n'est pas grave puisque Roche et Novartis produisent déjà aux Etats-Unis. C'est vrai, et ils y développent aussi de plus en plus leur recherche et développement. Mais cela ne règle pas tout.

Pour l'instant, la pharma échappe aux droits de douane – rappelons au

passage que c'est une règle de l'OMC. En revanche, Donald Trump pourrait décider de faire baisser les prix des médicaments sur le marché américain car ils y sont en moyenne deux à trois fois plus élevés qu'en Europe. Si c'est le cas, la production sur place sera toujours possible mais la rentabilité internationale des grands groupes suisses sera

«La volonté de Donald Trump de prendre le contrôle de la Fed est très inquiétante»

directement affectée. Cela réduirait les bénéfices rapatriés et fragiliserait notre position extérieure. Donc pour moi, le problème de la Suisse, c'est vraiment cette dépendance externe à un secteur, lui-même sensible à ses échanges avec les Etats-Unis et au dollar.

Mais pour les entreprises qui cherchent la diversification, la défense, autre secteur qui gagne en importance, n'est pas adaptée à l'ADN politique et économique de la Suisse. Faut-il s'en inquiéter? Swissmem demande par exemple à la Confédération davantage de souplesse pour l'industrie des machines, des équipements et des métaux. Je préfère me concentrer sur l'aspect économique. L'enjeu, c'est de développer une stratégie industrielle globale, notamment à travers la collaboration avec l'Europe et les interactions avec le secteur de la défense, qui, ne l'oublions pas, est crucial pour stimuler innovation et productivité. Il ne faut pas oublier que la défense, ce n'est pas que de l'armement, des coûts et des investissements à fonds perdu. C'est aussi un levier d'innovation. Pour notre continent, ce secteur représente une occasion de développer des capacités technologiques supplémentaires.

Tout le monde semble obsédé par l'industrie alors que les économies avancées ont plutôt tendance à se «tertialiser». N'a-t-on pas tort de négliger le secteur des services? Dans les ser-

vices, on observe une diversification beaucoup plus large. Depuis la crise du covid, le tourisme et les loisirs, par exemple, sont devenus une composante importante de la consommation privée. Leur part peut atteindre 30% du budget des ménages. Et ces activités se développent surtout en Europe, moins aux Etats-Unis. L'Espagne, l'Italie et la Grèce en ont beaucoup bénéficié et, aujourd'hui, une part importante de la croissance européenne provient de ces pays.

A l'inverse, l'Allemagne illustre les limites d'une trop forte concentration sectorielle: son industrie automobile est en difficulté depuis plusieurs années, faute de restructuration, car ce secteur n'appartient plus aux filières stratégiques. La Suisse, elle, bénéficie du fait que sa spécialisation est justement dans un secteur clé. Mais elle n'est pas la seule: la Belgique, par exemple, dépend aussi fortement de la pharma.

Depuis la crise du covid, tout le monde a tendance à se recentrer sur l'industrie manufacturière stratégique, alors que dans la réalité, c'est la consommation des ménages qui reste le vrai moteur de croissance, même à un rythme modéré. A nouveau on s'attache au ralentissement de la consommation de biens durables, alors que celle des services progresse.

Les finances publiques jouent un rôle important dans les secteurs stratégiques que vous évoquez. Or on observe de fortes tensions sur le marché obligataire. Attention, dans l'environnement obligataire, il faut distinguer deux grandes dimensions. D'un côté, il y a l'inflation et la question de savoir si les tarifs douaniers vont l'affecter ou non. De l'autre, il y a la dette publique: est-elle financable et soutenable à long terme? Ce qui compte, c'est de bien comprendre les déterminants des taux à court et moyen termes: l'objectif d'inflation et l'objectif de croissance. Dans un premier temps, les marchés ont craint que les tarifs fassent grimper l'inflation. Mais très vite, les analyses ont montré que leur impact restait limité.

A cet égard, un sujet plus préoccupant se dessine: la volonté de Donald Trump de prendre le contrôle de la Réserve fédérale. Or, la Fed travaille depuis plus de quarante ans avec une relative indépendance et, sauf épisode temporaire, aancré l'inflation. Si celle-ci venait à être remise en cause, ce serait une source d'instabilité bien plus forte pour les marchés.

En Suisse, l'inflation est très faible. Pas assez pour justifier un retour aux taux négatifs à la fin du mois?

Pour revenir à des taux d'intérêt négatif, il faudrait un risque important de déflation. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Au niveau global, le renchérissement reste légèrement positif, autour de 0,2%. Mais ce qui est plus important encore pour la politique monétaire, c'est que les prix domestiques continuent de progresser, à environ 0,8%, et qu'ils montrent une certaine rigidité à la baisse. En clair, nous ne sommes pas dans des conditions qui justifient un retour aux taux négatifs. Ce serait un signal fort de déflation, alors que les prix importés sont plus sensibles, mis à part les prix de l'énergie en USD, au cours de change EUR/CHF qui est stable depuis le début de l'année.

Bien sûr, on observe un ralentissement dans l'industrie, en particulier pour les PME exposées à l'international et qui attendent moins d'incertitude – mais l'activité domestique reste solide notamment grâce à la situation financière des particuliers et des entreprises. ■

Une «helpline» pour l'économie circulaire

INCITATION Les initiatives se multiplient pour mettre en place des alternatives au modèle du tout jetable au sein des entreprises. Leur mise en place est toutefois complexe car la circularité implique souvent une révision importante de la chaîne d'approvisionnement

RICHARD ÉTIENNE

Que signifie l'économie circulaire pour mon entreprise de services? Comment la mettre en place? Est-il nécessaire de faire un bilan carbone au préalable? Comment convaincre mes fournisseurs? Existe-t-il des matériaux recyclés pour des produits en composite métal et verre?

C'est pour répondre à toutes les questions ayant attiré à l'économie circulaire, précises et générales, naïves et spécialisées, que la Fédération suisse des entreprises (FSE) a lancé jeudi soir une «helpline». Pas un téléphone mais une adresse e-mail accessible depuis le site de la faîtière des PME suisses qui se sentent tenues de pratiquer une économie durable. Dix experts et expertes, sélectionnés parmi 150 profils, y sont rattachés. Parmi eux, on peut citer Nils Moussu, de l'organisation Durabilitas, ou Rahel Ostgen, la codirectrice de l'association Swiss Recycle.

«Nous voulons aider les entreprises à profiter du caractère fédérateur de l'économie circulaire», indique Julia Beyer, chargée de la question à la FSE. «L'économie circulaire, c'est du bon sens appliqué à l'échelle régionale, puis mondiale, mais elle ne peut pas être mise en place par un seul acteur. C'est sur la chaîne d'approvisionnement que ça se joue.»

Corriger le tir

Les dix spécialistes travailleront de façon bénévole et coordonnée. Leurs profils complémentaires doivent permettre de traiter tous les secteurs et chaque région du pays. «La complémentarité de réseaux de chacun est tout aussi importante, pour proposer des mises en relation avec les bons partenaires», souligne Julia Beyer. Le service est gratuit et ouvert à tous – pas seulement aux membres de la FSE.

L'initiative vise à corriger le tir. Car si le concept de circularité dans l'économie commence à être connu, il n'est guère appliqué, en particulier chez les PME, selon une étude publiée début septembre par l'institut KOF.

Pas plus d'une entreprise sur dix ne «met réellement le virage de la circularité en œuvre», selon le KOF, pour qui les investissements dans ce cadre sont «à la traîne». Les meilleures élèves sont les firmes de plus de 250 employés, selon l'étude. Les PME, soit l'écrasante majorité du tissu économique, sont en retard.

Outre la FSE, d'autres initiatives voient le jour. Le 2 septembre a été fondée une association dédiée à la réutilisation des emballages. Swiss REuse rassemble des fabricants d'emballages, de produits alimentaires ou non, des distributeurs et des logisticiens pour «faire de la réutilisation une nouvelle normalité».

L'Agence de l'énergie pour l'économie (Aenec), fort de son succès en matière de décarbonation des

entreprises, étend désormais ses prestations à l'économie circulaire, par le biais d'un programme intitulé «gestion efficace des ressources».

«On commence par un audit sur le site des entreprises, il y a

souvent des mesures qu'on peut vite mettre en place, par exemple dans le recyclage, et d'autres qui sont plus compliquées car avec l'économie circulaire, on est vite dans le scope 3», indique Martin Kernen, le

responsable de l'Aenec pour la Suisse romande. Le scope (ou périmètre) 3 du Protocole des gaz à effet de serre désigne les émissions les plus indirectes d'une entreprise, celles des fournisseurs ou des clients.

En juillet 2025, 257 entreprises suisses – surtout des multinationales – avaient rejoint la «Science Based Targets Initiative» (SBTi), un pacte onusien et volontaire pour réduire son empreinte carbone. Les alternatives durables au

modèle du jetable sont toujours plus considérées pour des questions écologiques mais aussi parce que les tensions dans les chaînes d'approvisionnement sont croissantes et que les prix des matières premières augmentent. ■

Pharma et finance en tête, les salaires des grands patrons suisses ne cessent d'augmenter

Salaires mirobolants Nick Hayek a reçu 5 millions en 2024. Mais il est loin d'être le chef le mieux payé de Suisse. Sept dirigeants gagnent même plus de 10 millions, selon une étude d'Unia.

Delphine Gasche Berne

Les salaires des grands patrons donnent le vertige. On ne parle pas – comme pour le commun des mortels – de dizaines de milliers de francs par an, mais bien d'un ou plusieurs millions. En Suisse, 35 entreprises sont cotées en Bourse. Elles sont donc contraintes de dévoiler les salaires de leurs employés. Et pas un seul de leur chef gagne moins d'un million, selon une analyse du syndicat Unia qui a compilé tous ces revenus pour 2024. Encore plus frappant: la vaste majorité des dirigeants suisses ont vu leurs rémunérations prendre l'ascenseur, parfois de manière fulgurante. Voici les points saillants de cette étude.

— Plus de 19 millions pour le chef de Novartis

Novartis est une entreprise en bonne santé. Et elle en fait profiter son directeur général (CEO). Vasant Narasimhan a obtenu la rémunération la plus élevée de tous les grands patrons en 2024. Il a touché 19,2 millions de francs, soit 18% de plus qu'en 2023. On ne parle pas ici que de son salaire de base, qui s'élève (seulement) à 1,86 million, mais également des bonus et actions reçus.

Une rémunération qui n'a d'ailleurs cessé d'augmenter au fil des années. Vasant Narasimhan a gagné environ 10 millions de francs en 2018, lors de sa première année à la tête du géant pharmaceutique. Six ans plus tard, il a donc presque doublé ses gains annuels.

L'employé le moins bien payé de Novartis devrait travailler 333 ans à son salaire actuel pour gagner autant que son grand chef en une seule année. Le mastodonte bâlois est ainsi également l'entreprise qui affiche l'écart salarial le plus important.

La situation ne semble pas le déranger. Dans une interview avec la «NZZ», le président de son conseil d'administration, Jörg Reinhardt, défendait une politique salariale orientée sur la performance. «Le salaire cible (*ndlr: du chef d'entreprise*) se situe autour de 12 millions de francs suisses depuis des années. Le salaire réel dépend des performances de l'entreprise et peut être inférieur. En 2022, il s'élevait à environ 8 millions de francs suisses.»

— Galderma, le dernier venu, talonne Novartis

C'est la surprise de l'étude. Galderma, société spécialisée dans les produits et traitements dermatologiques, est entrée en Bourse en 2024. Et elle occupe déjà la deuxième place du classement. Son chef, Flemming Ørnskov, a gagné 19 millions tout rond, dont 14,3 millions sous la forme d'actions de l'entreprise.

De manière générale, les patrons des grosses boîtes pharmaceutiques sont parmi les mieux payés. David J. Endicott, d'Alcon, et Thomas Schnecker, de Roche, ont gagné plus de 11 millions en 2024.



Nick Hayek (Swatch), Flemming Ørnskov (Galderma), Vasant Narasimhan (Novartis) et Magdalena Martullo-Blocher (Ems-Chemie).

taire. Et c'est bien là que le bâtonne: l'argent public garantit en quelque sorte les salaires mirobolants des banquiers.

Une réalité qui n'est pas près de changer. Contrairement au Conseil des États, le National a refusé, lundi passé, de limiter les rémunérations des cadres de banque à une fourchette comprise entre 3 et 5 millions par an. Ils devront faire attention. Mais n'auront pas de plafond salarial.

Avec la pharma, la finance est particulièrement bien représentée dans le top 10 des dirigeants les mieux payés du pays. David Layton, chef de Partners Group, a décroché 16,9 millions de francs en 2024. Il affiche ainsi une des plus fortes progressions salariales (+141%). Et Mario Greco, patron de Zurich Insurance, a reçu presque 10 millions. Nic Dreckmann, qui a assuré l'intérim à la tête de Julius Bär à partir du 1^{er} février 2024, ne fait pas partie de ce cercle exclusif. Mais sa performance vaut la peine d'être mentionnée. Il a obtenu 5,8 millions, soit plus de 190% de plus qu'en 2023.

— Salaire en baisse pour Nick Hayek

Peu de grands dirigeants ont vu leur salaire baisser en 2024. Et souvent, c'est tout simplement en raison d'un changement de personnel. En gros, le nouveau boss n'a pas su négocier aussi bien sa rémunération que le précédent. Nick Hayek est, lui, en place depuis le 1^{er} janvier 2023. Pourtant il a gagné 5 millions de francs en 2024, soit 1,7 million de moins que l'année précédente.

En réalité, l'ensemble de la direction de Swatch a dû serrer les dents cette année, l'enveloppe totale passant de 28,9 millions à 22,8 millions. Serait-ce par souci d'équité envers les employés en bas de l'échelle? Que nenni. Le chiffre d'affaires de Swatch a simplement reculé de 14,6% en raison d'une consommation en berne en Chine.

— Magdalena Martullo-Blocher en queue de classement

L'héritière Blocher fait presque figure d'exception. Magdalena Martullo-Blocher est l'une des rares femmes du classement et elle a reçu un salaire modeste – en comparaison de ces collègues CEO – de 1,3 million de francs. C'est le moins élevé pour un chef d'une entreprise cotée en Bourse. Elle a toutefois obtenu une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente.

Ce club très masculin des grands patrons compte seulement deux autres femmes: Hanneke Faber et Géraldine Picaud. Hanneke Faber a pris les rênes de Logitech le 1^{er} décembre 2023 et sa rémunération s'est élevée à 9,7 millions pour 2024. Géraldine Picaud est, quant à elle, devenue directrice générale de SGS – société active dans les services – en mars 2024 et elle a obtenu 6,2 millions. Toutes deux ont décroché une belle augmentation de 33%, respectivement 43%, par rapport à 2023.

Les dix patrons suisses les mieux payés

Rémunération en millions de francs

Patrons	Entreprises	2023	2024	Variation	
Vasant Narasimhan	Novartis	16,2	19,2	+18%	↗
Flemming Ørnskov	Galderma	19,0	19,0	–	–
David Layton	Partners Group	7,0	16,9	+141%	↗
Sergio Ermotti	UBS	14,4	14,9	+4%	↗
David J. Endicott	Alcon	11,1	11,7	+5%	↗
Thomas Schnecker	Roche	10,6	11,1	+4%	↗
Nicolas Bos (dès le 01.06.24)	Richemont	9,1	10,6	+17%	↗
Mario Greco	Zurich Insurance	9,8	9,9	+1%	↗
Hanneke Faber (dès le 01.12.23)	Logitech	7,3	9,7	+33%	↗
Ulf Mark Schneider (jusqu'au 31.08.24)	Nestlé	11,2	9,6	-14%	↘

Tableau: I. Caudillo; Source: Unia

Chez Sandoz, fait étonnant, le CEO s'est fait doubler par son directeur administratif financier (CFO). Richard Saynor a empoché quelque 6,8 millions sur toute l'année, alors que Remco Steenberg a obtenu 9 millions... pour seulement six mois. La raison de cette rémunération particulièrement élevée s'explique par le transfert de Remco Steenberg de Lufthansa à Sandoz qui lui a fait perdre différents avantages financiers. Il a donc reçu un *buy out* de 6,1 millions.

— Le salaire de Sergio Ermotti proche de 15 millions

Le salaire de Sergio Ermotti est probablement celui qui fait le plus grincer des dents. Le chef d'UBS a obtenu 14,9 millions de francs en 2024. En une heure (rémunérée environ 7770 francs), il gagne ainsi l'équivalent de deux salaires mensuels d'une jeune coiffeuse.

Or c'est un fait avéré: les rémunérations très élevées – basées en grande partie sur des bonus liés à la performance – incitent les dirigeants à prendre des risques excessifs qui peuvent mener jusqu'à la chute de l'établissement. On l'a vu avec Credit Suisse en 2023. Ou encore avec le plongeon d'UBS en 2008.

Le problème avec les banques «too big to fail», comme la banque aux trois clés, c'est que la Confédération n'aurait d'autre choix que d'intervenir pour éviter une crise financière plané-

Rolex tickt mit Trump

Die diskrete Uhrenmarke und ihr Chef stehen plötzlich wegen eines Treffens mit dem US-Präsidenten im Rampenlicht. Das ist vielleicht heldenhaft, aber sicher ungewohnt – und nicht ganz ungefährlich.

Florence Vuichard

Wenn es um das eigene Portemonnaie geht, orientiert sich Donald Trump gerne an den Besten. Bei den Uhren fällt die Wahl somit auf Rolex. Seine Trump Watches jedenfalls kann man durchaus als billige Kopien der berühmtesten Uhr der Welt bezeichnen. Das mag ein Grund gewesen sein, wieso er der Einladung von Rolex-Chef Jean-Frédéric Dufour ans Finale der US Open gefolgt ist. Zudem mag Trump das Rampenlicht. Ganz anders als sein Gastgeber. Doch seit dem Tennismatch vom vergangenen Sonntag sind die Scheinwerfer auf das Genfer Traditionssunternehmen mit dem Kronen-Logo gerichtet – und auf dessen Chef. Das ist nicht nur ungewohnt, sondern auch nicht ganz ungefährlich.

Denn die Verschwiegenheit gehört bei Rolex zum Erfolgsrezept. Reden tun höchstens ausgewählte «Botschafter», Tennis-Stars etwa, wie die beiden US-Open-Finalisten Jannik Sinner und Carlos Alcaraz; oder Roger Federer, Oscar-gekrönte Regisseure wie James Cameron oder Martin Scorsese und der Schauspieler Leonardo DiCaprio. Alles Meister ihres Fachs, die sich – so die Erzählung der Marketingabteilung – auch fürs Handgelenk Perfektion wünschen. Alles Menschen, die für Fortschritt und Eleganz stehen, deren Leistungen und persönliche Integrität unbestritten sind.

Sie sind das Gegenteil von Trump. Umso überraschter zeigten sich langjährige Rolex-Kenner ob des ebenso ungewohnten wie devoten Schaulaufens am Rande des Tennis-Felds. «Dufour war sich wahrscheinlich bewusst, dass ein Auftritt mit einem polarisierenden Präsidenten eines der wertvollsten Güter von Rolex gefährden könnte: das Image», schreibt etwa der Betreiber des Coronet-Blogs, der minutiös jede Nachricht aus dem Rolex-Universum festhält. Dieses sei über Jahre aufgebaut worden, auf Idealen, die im Gegensatz zu Trumps Politik stünden.

Doch Dufour entschied sich, schreibt sein langjähriger Beobachter in besagtem Blog, das Risiko einzugehen. Er dürfte die seltene Gelegenheit genutzt haben, sich mit Trump zu treffen, um allenfalls etwas an der Zollschaube drehen zu können. Abgesprochen war Dufours Vorgehen nicht: weder mit dem Wirtschaftsdepartement von Guy Parmelin, noch mit den Politikern aus der parlamentarischen Gruppe zur Uhrenindustrie, noch mit anderen Schweizer Uhrenunternehmen.

Ein Staat im Staat

Doch bei der Schweizer Traditionsfirma Rolex, deren Grundstein 1920 gelegt wurde, ist ohnehin ziemlich alles anders als bei anderen Unternehmen. Der Konzern in der heutigen Form entstand 2004 aus dem Zusammenschluss der 1913 in Biel gegründeten Manufacture des Montres Rolex mit der Genfer Firma Rolex. Kontrolliert wird die Marke zu 100 Prozent von der

Hans-Wilsdorf-Stiftung. Sie ist nach dem Rolex-Gründer benannt, der 1960 starb, ohne Kinder zu hinterlassen.

Diese soll erstens den Fortbestand des Unternehmens und mit Investitionen dessen Weiterentwicklung sichern, wie Rolex dies zuletzt mit dem milliardenschweren Kauf von Bucherer oder dem Fabrikneubau im Kanton Freiburg getan hat. Zweitens muss das, was vom Gewinn übrig bleibt, zum Wohle der Allgemeinheit ausgegeben werden. Namentlich in Genf. Auch das legte der Rolex-Gründer fest. Rund 300 Millionen Franken stehen pro Jahr zur Verfügung, die in Genf verteilt werden müssen. Sie fließen in soziale Projekte, in die Kultur, in den Fussballclub Servette, in Bildungsinstitutionen, in den Bau einer Brücke oder – indirekt – in die Tageszeitung «Le Temps».

Die Stiftung sei «eine Superpartnerin für Genf», betont der frühere Regierungsrat Mauro Poggia, der nun seinen Kanton als Ständerat in Bern vertritt. «Rolex will in der Genfer Gesellschaft eine Rolle spielen.» Er jedenfalls habe in seiner Zeit als Gesundheitsdirektor und Regierungspräsident des Kantons Genf mit der Firma und der Stiftung nur gute Erfahrungen gemacht, sagt er und verweist etwa auf das Testzentrum, das Rolex während der Pandemie in ihren Firmenräumlichkeiten eröffnet hatte. Und er erzählt die Anekdote: Als er nach der Corona-Krise für Genf am 1. August ein Drohnen-Feuerwerk organisieren wollte, dafür aber kein Budget hatte. Ein Anruf bei der Wilsdorf-Stiftung – und das Geld war da.

In Genf ist die Stiftung ein Staat im Staat, in der Deutschschweiz jedoch mehrheitlich unbekannt. Die Rolex-Uhren hingegen trägt man beiderseits des Röstigrabens – und auf der ganzen Welt. Im Kosmos der Luxusuhren ist Rolex eine Klasse für sich. Rund 10,5 Milliarden Franken dürfte die Marke gemäss den neusten Schätzungen von Morgan Stanley mit Luxeconsult im vergangenen Jahr umgesetzt haben. Es ist der unangefochtene Spatenplatz. Zum Vergleich: Auf Platz zwei folgt Cartier mit einem Umsatz von vergleichsweise bescheidenen 3 Milliarden Franken.

Luxuspanzer gegen Zölle

Die Margen sind üppig, Zahlen freilich gibt die schweigsame Firma keine bekannt. Rolex hat unter Dufour, der die wertvollste Uhrenmarke der Welt seit 2015 führt, immer wieder die Preise erhöht. Die meisten Modelle kosten heute zwischen 6000 und 20'000 Franken, in Auktionen werden aber Preise bis zu einer halben Million erzielt. Das Polster ist dick, die Nachfrage im Luxussegment vergleichsweise unelastisch. Wer sich eine Luxusuhr leisten kann, wird dafür auch etwas tiefer ins Portemonnaie greifen; auch wenn diese wegen neuen Zöllen im wichtigen US-Markt nochmals etwas teurer wird. Oder weicht aus, wie es ein Marktkenner ausdrückt. «Wer sich eine Rolex

kaufen kann, hat Geld. Und wer Geld hat, reist viel – und kann sich die Uhr auch dann kaufen.»

Hinter vorgehaltener Hand sagen denn auch Vertreter von Luxusuhrenmarken, dass ihnen Trumps Strafzoll wenig anhaben kann. Doch schadlos wird sich die Branche nicht halten. Klar ist aber, dass die Schweizer Uhrenfirmen vorgesorgt und vor dem Inkrafttreten der 39 Prozent möglichst viele Waren in die USA verschifft haben. Rolex schweigt dazu, wie grundsätzlich zu allem. Nick Hayeks börsenkotierte Swatch-Gruppe hingegen hat gegenüber Analysten erklärt, dass sie zwischen Ende Juli und dem 39-Prozent-Zollhammer so viele Uhren in die USA verschickt hätten, dass sie damit den Lagerbestand von sechs auf zehn Monate aufstocken könnten.

Damit hat die Branche etwas Zeit gewonnen, vielleicht genug, um warten zu können, bis der Strafzoll wieder gesenkt wird. Die Industrie gibt sich optimistisch, sagt auch Jean-Philippe Bertschy, Analyst bei der Bank Vontobel. Das jedenfalls ist das Fazit der Gespräche, die er mit Vertretern der Uhrenbranche geführt hat. «Die Nachfrage aus den USA ist weiterhin da, ist zu hören.» Er selbst ist weniger optimistisch. «Für die kleineren Firmen in den tieferen Preissegmenten wird es schwierig.» Umso mehr als das Geschäft vieler Uhrenfirmen schon vorher wegen der massiv gesunkenen Nachfrage aus China ins Stocken geraten war. Bricht nun auch der US-Markt weg, der laut Bertschy bis anhin knapp 50 Prozent der Schweizer Uhrenexporte absorbierte, dann wird es hart.

Stolze Helden

Auch der Rolex-Blogger von Coronet weiß, dass Rolex «von allen Schweizer Uhrenherstellern am besten in der Lage» sei, die Zölle von 39 Prozent zu verkraften. Das gelte jedoch nicht für mittelständische und kleinere Marken. Deshalb sei Dufour das Risiko eingegangen, das eigene Image zu beflecken, wenn er Trump einlade. Der Rolex-Chef als Robin Hood der Uhrenbranche? Heldengeschichten jedenfalls mögen sie bei Rolex seit den frühen Anfängen.

Dazu gehört die Schwimmerin Mercedes Gleitze, die am 7. Oktober 1927 beim Durchqueren des Ärmelkanals eine wasserdichte Oyster von Rolex trug, welche das Abenteuer unbeschädigt überstand. Dank dieser historischen Leistung wurde Gleitze die erste Rolex-Markenbotschafterin, wie die Uhrenmarke noch heute stolz festhält. Als später Sir Edmund Hillary und Tenzing Norgay 1953 als Erste den Mount Everest bestiegen, waren Rolex-Uhren dabei. Und 1960 glitt ein Rolex-Sondermodell 10'916 Meter tief in den Marianengraben – befestigt am Tiefseeboot von Jacques Piccard.

Nun muss Rolex sich ebenso widrigen politischen Kräften stellen. Ob daraus auch eine Heldengeschichte wird, bleibt abzuwarten.



US-Präsident Donald Trump liess sich von Rolex-Chef Jean-Frédéric Dufour an den Final des US Open einladen.
Bild: John G. Mabanglo/EPA

«Katastrophales Signal»: Ha

Der Swatch-Group-Chef lanciert eine «Zoll-Uhr» und übt K

Patrik Müller

Rolex-Chef Jean-Frédéric Dufour sucht die Nähe zu Trump, er hat den amerikanischen Präsidenten ans US-Open-Finale eingeladen (siehe Artikel links). Einen anderen Weg wählt Swatch-Group-Unternehmer Nick Hayek. Im Zollstreit setzt er nicht auf Schmeichelei, sondern auf Ironie. Die «Schweiz am Wochenende» weiß: Die Spezialuhr, mit der Swatch gegen die Trump-Zölle sticht, war Nick Hayeks persönliches Projekt.

Das neuste Swatch-Modell trägt den Namen «What if... Tariffs?» Tariff, der englische Begriff für Zoll, ist Trumps Lieblingswort. Auffällig ist das vertauschte Ziffernpaar 3 und 9, eine Anspielung auf die Höhe der US-Zölle von 39 Prozent.

Auf der Rückseite der Uhr prangt ein Prozentzeichen. Ihr Preis liegt – welch ein Zufall – bei 139 Franken. Verkauft wird das Modell ausschliesslich in der Schweiz, in elf Filialen und online. In den Werbeanzeigen steht: «Hoffentlich ist es nur eine limitierte Edition.» Damit ist gemeint, dass die US-Zölle schon bald wieder aufgehoben werden könnten.

«Die Schweiz ist schwach und sie gibt sofort nach»

Gegenüber der «Schweiz am Wochenende» äussert sich Nick Hayek jetzt dazu. «Es liegt in der Tradition von Swatch, Kollektionen mit einer gewissen Botschaft oder einer positiven Provokation zu lancieren.» Hier gehe es ihm auch darum, dass «unsere Leute nicht einschlafen», sagt er.

Damit spricht Hayek die politische Führung an, «den Bundesrat und auch die Parteien», die zugelassen hätten, dass die Schweiz weltweit blossgestellt

worden sei. «Wir senden die Message: Die Schweiz ist schwach, und sie gibt sofort nach. Wir sind leicht in Panik zu versetzen.» Hayek hält das für ein «katastrophales Signal». Swatch wollte hier mit Augenzwinkern etwas anderes ausstrahlen.

Hayek sagt im Gespräch, er habe Reaktionen von Personen aus dem Ausland. Sie seien irritiert, dass ein so starkes, unabhängiges Land wie die Schweiz den Amerikanern nicht die Stirn biete. «Kämpft doch!», solche Aufforderungen habe er gehört. Im Inland aber gehe es nur darum, Investitionen zusammenzuzählen und Trump eine möglichst grosse Zahl bieten zu können.

Das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) fragt bei grossen Schweizer



Nick Hayek und die Werbung für die Zoll-Swatch.
Bild: Pascal Mora



Hayek fordert mehr Stärke

Kritik an Bundesrat und Parteien.

zer Unternehmen nach, wie viel sie in den nächsten Jahren in den USA investieren können. Dies in der Hoffnung, dass die Unternehmen ihre Investitionen in Amerika hochfahren.

Weniger statt mehr investieren?

In Trumps Telefonat mit Bundespräsidentin Karin Keller-Sutter hatte der US-Präsident geprahlt, die EU bezahle ihm viel Geld: «They pay me 600 billion, what do you pay me?» Also: «Die zahlen mir 600 Milliarden, was zahlen Sie mir?» Gemäss einem Gesprächsprotokoll, aus dem CH Media zitierte, antwortete Keller-Sutter, die Schweiz sei viel kleiner. Aber: «Unsere Unternehmen werden mindestens 150, eventuell sogar 200 Milliarden investieren.»

Nun sucht das Wirtschaftsministerium von Bundesrat Guy Parmelin zusätzliche Investitionszusagen. Auch bei der Swatch Group.

Eine gute Idee? Hayek mag sich nicht dazu äussern, aber man spürt, er würde einen anderen Weg gehen: Zwar den USA nicht drohen, aber ihnen klarmachen, dass die Schweiz statt mehr auch weniger investieren könnte. Sie gehört aktuell zu den grössten Investoren in Amerika.

20 Prozent mehr Verkäufe in den USA trotz Zoll

In einer Position der Stärke befindet sich die Schweizer Uhrenindustrie. Ihr scheinen die Zölle bislang weniger zu schaden als angenommen. Swatch hat

nach den ersten Zöllen im April die Preise in den USA um 5 Prozent erhöht, trotzdem nahmen die Verkäufe weiterhin zu – um 20 Prozent.

Jetzt plant der Uhrenkonzern die nächsten Preiserhöhungen, in der Erwartung, dass die Verkäufe trotzdem gut weiterlaufen. Rolex gibt keine Details bekannt, aber offenbar haben auch dort die Strafzölle keinen Schaden angerichtet.

Während Schweizer Uhren höhere Preise in den USA durchsetzen können, leidet die Maschinen-, Elektro und Metallindustrie. Eine Umfrage von Swissmem zeigt: Jedes dritte Industrieunternehmen erwägt, Teile der Produktion ins Ausland zu verlagern. Im Inland könnten gemäss Swissmem Tausende Stellen abgebaut werden. Einzelne Firmen mit hohem USA-Exportanteil sind besonders stark betroffen, so etwa der Sackmesser-Hersteller Victorinox und der Kaffeemaschinen-Produzent Thermoplan.

WHAT IF...TARIFFS?



Hopefully, just a limited edition.
Only available in Switzerland.

swatch[®]

Dubaï, la place financière qui monte

CONCURRENCE Les Emirats arabes unis attirent un nombre inédit de grandes fortunes et d'intermédiaires financiers, dont beaucoup de groupes présents en Suisse. Ils y recherchent un deuxième point d'ancrage international et des opportunités d'investissement

SÉBASTIEN RUCHE

Il n'y a pas que des influenceurs décérérés à Dubaï. Près de 10 000 millionnaires devraient s'installer dans l'émirat cette année, selon une estimation très remarquée de la société de conseil Henley & Partners. Une partie non négligeable d'entre eux pourraient provenir de Grande-Bretagne, après l'abandon de l'accueillant statut fiscal de *resident non dom*, mais les Emirats font aussi une concurrence plus marquée à la place financière suisse. L'afflux de capitaux s'accompagne d'une offre de gestion de fortune plus sophistiquée, à travers l'arrivée massive d'acteurs occidentaux – y compris helvétiques.

«Quand je suis arrivé à Dubaï il y a 20 ans, il y avait beaucoup de pirates et d'escrocs, c'était un véritable centre offshore, pas du tout un centre financier, puis les Emirats ont voulu copier le succès de Singapour», se remémore Yann Mrazek, avocat fribourgeois d'origine, qui dirige l'une des plus grandes fiduciaries des Emirats, M/HQ. Après avoir gravi les échelons des places financières, Dubaï et Abu Dhabi sont selon lui en passe de constituer «le plus grand allocateur d'actifs au monde», c'est-à-dire l'endroit d'où sont pilotés les investissements.

Traditionnellement intéressants pour les financiers ayant un lien avec le Moyen-Orient, les Emirats ont élargi leurs horizons. Plus d'un millier de sociétés financières ont rejoint le Dubai International Financial Centre au cours du premier semestre, le meilleur de l'histoire de la place financière dubaïote, selon ses derniers chiffres officiels.

Plus d'employés dans la finance qu'à Genève

Quelque 7700 acteurs y sont enregistrés (+25% sur un an), représentant près de 48 000 employés (contre 38 000 pour la place financière genevoise). Précisément, 440 sociétés y sont actives dans la gestion de fortune, alors que 85 hedge funds y sont domiciliés, dont de très grands noms de la finance mondiale comme Millennium ou le fondateur de Bridgewater, Ray Dalio, qui a installé son *family office* à Abu Dhabi en 2023.

Début septembre, deux établissements présents à Genève ont annoncé une expansion de leur présence aux Emirats, la banque privée Rothschild & Co et BCP (Banque de Commerce et de Placements), active dans le financement du négoce de matières premières et la gestion de fortune. D'autres annonces de ce type seraient à venir, puisque Dubaï est le premier choix des gérants indépendants genevois s'ils devaient déplacer leur activité de base, selon la dernière enquête conjoncturelle de la Fondation Genève Place Financière. Et l'une des premières destinations mentionnées par les banques.

Le succès de cette place financière passe aussi par une réglementation légère pour la gestion



Vue du quartier des affaires de Dubaï. (7 DÉCEMBRE 2023/SEAN GALLUP/GETTY IMAGES)

des fortunes familiales, les *single family offices* n'étant ainsi surveillées qu'au titre du blanchiment, comme en Suisse. «À partir du moment où ces entités ne gèrent pas l'argent de tiers, mais celui d'une seule famille, il n'y a aucun problème de fond à ne pas être régulé, estiment les autorités locales, poursuit Yann Mrazek, que *Le Temps* a récemment rencontré à Genève. L'objectif étant que l'importante clientèle régionale et captive professionnalise la gestion de ses avoirs. Les Emirats ont donc décidé de leur offrir un cadre plus solide et davantage d'outils, dont des fonds privés, ce qui constitue une grande différence avec la Suisse à mon avis.»

«Il y avait beaucoup de pirates et d'escrocs à Dubaï il y a 20 ans, puis les Emiratis ont voulu copier le succès de Singapour»

YANN MRAZEK, M/HQ

Cette montée en puissance se reflète dans les classements des places financières. Celui du GFICI installe Dubaï à la 12e place en 2025, en progression de quatre places, alors que Genève, 15e, en a perdu deux, et que Zurich, 21e, a reculé de quatre rangs. Ce «ranking» est toujours dominé par New York, Londres, Hongkong et Singapour.

Sur les 7700 sociétés enregistrées auprès du Dubai International Financial Centre, 980 sont

ainsi surveillées par le régulateur local, la Dubai Financial Services Authority (+17% sur un an). Le nombre d'entreprises familiales actives au sein du DIFC a par ailleurs explosé, à 1035 unités au premier semestre (+73% sur un an), tandis que le nombre de fondations enregistrées a progressé de 54%, à 842.

Menace pour la Suisse?

Après la vague initiale de «Russes, souvent partis de Chypre, des Américains et beaucoup de Chinois ont rejoint les Emirats récemment», détaille encore Yann Mrazek. Les premiers cherchent à «créer une deuxième jambe, à être moins centrés sur les Etats-Unis et à prendre le pouls du reste du monde, en s'établissant aux Emirats ou en Asie – l'Europe n'est plus qu'un lieu de villégiature pour eux». Autre motivation: accéder à des opportunités d'investissement aux côtés des grandes familles de la région, notamment dans les nouvelles technologies.

Cette logique de double présence s'applique aussi pour les professionnels, qui peuvent ouvrir une entité aux Emirats pour servir leurs clients non européens tout en conservant leur ADN à Genève ou à Zurich, où les avoirs continuent à être déposés «car le service est bien meilleur qu'ailleurs. Mais le centre névralgique, là où sont décidés les investissements, est en train de se déplacer vers le Moyen-Orient», conclut Yann Mrazek.

Cette expansion constitue-t-elle une véritable menace pour la Suisse? Récemment, plusieurs articles pro-Dubaï sont apparus dans la presse financière anglo-saxonne, parfois avec un biais anti-Suisse, qui serait pénalisée par un excès de réglementation et le traumatisme post-Credit Suisse.

Mais ces éléments n'expliquent pas l'afflux d'individus fortunés vers les Emirats, estime Sergio Uldry, de Uldry Risk & Compliance, à Genève: «Ces grands mouvements d'individus fortunés concernent surtout des profils que la Suisse ne juge pas utile de retenir, comme des entrepreneurs des cryptomonnaies, des acteurs du négoce de matières premières, des membres de la diaspora russe ou encore des sportifs en activité ou des entrepreneurs de la technologie; cela n'est pas lié à un éventuel excès de réglementation en Suisse ou à la seule fin du statut fiscalement avantageux de *resident non dom* au Royaume-Uni.» Le poids de la réglementation est lourd aux Emirats, précise notre interlocuteur, «mais tout y est plus lisible et prévisible si on compare avec la Suisse, facilitant en cela les mouvements de personnes et les

implantations d'établissements financiers».

Reste que le dynamisme de Dubaï interroge encore plus lorsqu'on le compare avec la situation en Suisse, où deux banques et maisons de titres supplémentaires sont apparues entre 2022 et 2024 (16 ont été créées sur cette période, alors que 14 sont sorties du marché). Autre sujet de polémique récurrent, la Finma ne fait pas de promotion active de la place financière suisse, mais estime la soutenir en protégeant les investisseurs et en surveillant UBS, alors que ses homologues émiratis participent activement à l'effort marketing.

«C'est d'ailleurs une des grandes différences avec les EAU, où le gouvernement a la volonté politique d'attirer des fortunes, alors que le monde politique suisse peine à élaborer une vision stratégique pour la place financière», estime encore Sergio Uldry.

STRATÉGIE

Les recettes qui ont transformé Dubaï

Longtemps vu comme un repaire de «pirates et d'escrocs», Dubaï a professionnelisé sa place financière en une vingtaine d'années. Dans les grandes lignes, le gouvernement local a mis sur pied des zones franches financières, où règne la common law anglaise, avec des tribunaux qui traillent en anglais et un système de supervision indépendant pour la finance. Ce qu'on appelle en Suisse «le legacy» – les clients douteux – a été progressivement sorti du système, avec l'introduction de la TVA, puis d'un impôt sur les sociétés, certes avec beaucoup d'exemptions, détaille Yann Mrazek, de M/HQ.

Autre facteur non négligeable, les Emirats ont été placés sur une liste grise internationale en 2022, à la suite de l'afflux de capitaux russes après l'invasion de l'Ukraine, sur fond de soupçons de transactions opaques. Dubaï a alors renforcé sa lutte contre le blanchiment d'argent, extradant des individus recherchés, pour finalement être retiré de cette liste.

Les exemptions fiscales expliquent au moins en partie l'attrait des Emirats pour les professionnels de la finance. Une société de gestion suisse avec 1,5 milliard de francs sous gestion et une clientèle émiratie importante peut économiser un demi-million par an en créant un établissement stable à Dubaï ou Abu Dhabi, selon Yann Mrazek.

En revanche, les coûts d'exploitation ne sont pas fondamentalement différents entre les Emirats et Genève, analyse Sergio Uldry: «Dubaï exige davantage de fonds propres pour une société active dans la finance et les coûts de compliance et d'audit y sont supérieurs, mais l'absence de fiscalité fait que la facture est globalement similaire.»

En résumé, les Emirats ne prélevent pas d'impôt sur le revenu des particuliers ou sur les bénéfices des entreprises actives dans la finance, mais une TVA existe et les entreprises hors des zones spéciales ou des districts financiers ADGM ou DIFC paient 9% d'impôt sur les bénéfices. ■ S. RU.

Ces expatriations ont aussi des explications «made in Switzerland»: «La fatigue fiscale souvent ressentie en Suisse, en particulier à cause de l'impôt sur la fortune à Genève qui frappe l'outil de travail des entrepreneurs, à hauteur de 100% de la valeur d'une entreprise», conclut Sergio Uldry. S'y ajoutent le droit de timbre pour les acteurs de la finance et l'absence d'accès au marché européen.

«Beaucoup d'individus fortunés qui s'expatrient aux Emirats sont des profils que la Suisse ne veut pas retenir»

SERGIO ULDRY,
ULDRY RISK & COMPLIANCE

Comment rendre la place suisse plus attractive, selon le spécialiste de la compliance? «Notamment en supprimant le droit de timbre de négociation ou en opérant une refonte de l'impôt anticipé, de manière à favoriser la gestion d'actifs et en développant des fonds d'investissement privés comme les L-QIF», ces instruments récemment lancés en Suisse. Par contre, il n'y a rien à espérer selon lui du côté de l'accès au marché de l'UE: «La Suisse a raté sa chance de le négocier en abandonnant sans contrepartie son secret bancaire il y a plus de 15 ans....»

La Suisse bénéficie toujours de l'avantage de la stabilité, alors que les Emirats, qui accueillent d'importantes bases militaires américaines, évoluent dans une région en effervescence. Après les attaques de Washington sur des sites nucléaires iraniens en juin dernier, Téhéran avait frappé une base américaine au Qatar. C'est aussi au Qatar qu'Israël a frappé des cibles du Hamas, mardi. ■

Le Monde, 13.09.2025

L'inflation américaine accélère de nouveau, compliquant la tâche de la Réserve fédérale

Nicolas Chapuis

Les prix à la consommation aux Etats-Unis ont augmenté de près de 3 % sur un an en août

NEW YORK - *correspondant*

A force d'attendre les effets de la hausse des droits de douane voulue par le président américain, Donald Trump, sur les prix aux Etats-Unis, on finirait presque par ne pas se rendre compte que l'inflation est déjà là. Les chiffres publiés jeudi 11 septembre par le Bureau des statistiques du travail confirment une ascension continue : l'indice des prix à la consommation augmente de 0,4 point en août par rapport à juillet, la hausse s'établit à 2,9 % sur les douze derniers mois.

Ce chiffre annualisé est bien supérieur à l'objectif généralement fixé par les banques centrales, autour de 2 %. Il marque aussi une accélération par rapport à juillet (2,7 %). Il s'agit du plus élevé depuis janvier. S'il avait globalement été anticipé par les économistes, il n'en demeure pas moins une source d'inquiétude sur la santé de l'économie des Etats-Unis.

Les Américains commencent à en voir les effets dans leurs dépenses quotidiennes. Les prix dans les rayons augmentent de 0,6 point par rapport à juillet. L'électricité continue de coûter chaque jour plus cher (0,2 point sur un mois, 6,2 % sur les douze derniers mois), le prix du gaz retombe légèrement mais la hausse annuelle reste très forte (13,8 %), tandis que les prix à la pompe, eux, suivent une trajectoire inverse (- 6,6 % en un an).

Autre élément d'inquiétude, les prix de base (qui excluent l'alimentation et l'énergie) augmentent de 3,1 % sur les douze derniers mois. Les prix du logement continuent de grimper, à 3,6 % par rapport au mois d'août 2024, tout comme le coût des soins médicaux (3,4 %), déjà à des niveaux très élevés.

Ankylose de l'économie

M. Trump s'est réjoui un peu vite, mercredi, après la publication des prix des producteurs, qui montraient une stagnation, ce que les données du lendemain invalident. Il s'en est pris comme à son habitude au président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), Jerome Powell : « *Ça vient de sortir : pas d'inflation !!! "Trop tard"* [le surnom dont il a affublé M. Powell] doit baisser les TAUX, FORTEMENT, et tout de suite. »

La banque centrale américaine est sous pression avant sa réunion, mardi 16 et mercredi 17 septembre. Les chiffres mensuels de l'emploi publiés le 3 septembre ont d'abord confirmé l'ankylose de l'économie depuis avril. Un autre rapport dévoilé mardi par le Bureau des statistiques est venu réviser fortement à la baisse les chiffres des créations d'emplois d'avril 2024 à mars 2025, montrant que le ralentissement avait commencé depuis un bon moment.

Les marchés continuent actuellement de parier que la Fed va baisser ses taux la semaine du 15 septembre, pour redonner un peu d'air à l'économie. D'autres baisses sont attendues lors des prochaines réunions, d'ici à la fin de l'année. Mais M. Powell se retrouve dans une situation complexe. La baisse des taux directeurs a en général pour effet de pousser les prix à la hausse. Pour soigner un marché de l'emploi mal en point, la Fed se retrouve donc obligée de mener une politique inflationniste, dans un contexte où le plein effet des droits de douane sur le niveau des prix est encore à venir.

Qui plus est, M. Powell pourrait avoir à composer avec un nouveau membre dans son conseil des gouverneurs, Stephen Miran, dont la nomination par M. Trump doit encore être confirmée par le Sénat. Le conseiller économique de la Maison Blanche, farouche critique de M. Powell, a surpris tout le monde lors de son audition devant les sénateurs, le 4 septembre, en expliquant qu'il n'entendait pas démissionner de son poste auprès du président durant son mandat à la Fed. Cette double affiliation pose plus que jamais la question de l'indépendance de la Banque centrale, que M. Trump veut limiter.

La Fed pourra en tout cas compter sur Lisa Cook. La gouverneure nommée sous Joe Biden, que la Maison Blanche a tenté d'écartier, a été maintenue en poste, mardi, sur décision d'une juge du district de Washington, Jia Cobb. Accusée par l'administration Trump d'avoir menti sur des dossiers d'emprunt immobilier, M^{me} Cook a obtenu un répit en attendant que le fond de l'affaire soit tranché par la justice.

Die Wirtschaftsbilanz der Diversität ist unklar

Die Leistung von Firmen mit mehr Vielfalt verbessert sich nur in bestimmten Fällen – doch moralisch ist Inklusion der richtige Weg



Pride-Parade in Zürich: Diversitätsprogramme gehören in vielen Konzernen unterdessen zur Unternehmenskultur. M. BUHOLZER / KEystone

ERIC MATT

Anfang September war es wieder so weit, der Kursaal in Bern verwandelte sich in eine Bühne der Vielfalt. Über den roten Teppich schritten Gäste in Smokings ebenso wie in schrillen Outfits. Zum bereits siebten Mal fanden die «Swiss Diversity Awards» statt, die besonderes Engagement in den Bereichen Diversität und Inklusion auszeichnen. Preise gab es beispielsweise in den Kategorien «LGBTQIA+», «Disability» oder «Nationality & Ethnicity». Vergeben wurde auch der Spezialpreis an ein Unternehmen, das sich in besonderem Masse für Vielfalt einsetzt. Ziel der Organisation Swiss Diversity ist dabei nach eigenen Angaben, die Diversität der Schweizer Gesellschaft zu fördern.

Heftiger Kulturmampf

Der Anlass macht deutlich, wie sehr das Thema Diversitätsförderung hierzulande weiterhin eine Rolle spielt – und gleichzeitig polarisiert. Firmen, die Diversität in ihrer Unternehmenskultur offen fördern, können ins Kreuzfeuer eines aus den Vereinigten Staaten übergeschwappten Kulturmampfes geraten. Progressive Kräfte begreifen Diversität

als moralische Pflicht. Konservativere Stimmen – so auch die Trump-Regierung – hingegen sehen in Diversitätsprogrammen woke Ideologie.

Über den wirtschaftlichen Nutzen derartiger Programme ist bislang jedoch erstaunlich wenig bekannt. Während die Annahme weit verbreitet ist, dass diverse Teams durch das breitere Spektrum an Wissen, Erfahrungen und Perspektiven erfolgreicher seien als homogene, zeichnet die Forschung ein anderes Bild. Demnach ist Diversität nur in spezifischen Fällen von Vorteil – wenn überhaupt.

Das sagt Sabine Boerner, Professorin für Management an der Universität Konstanz: «Nach derzeitigem Wissensstand müssen wir davon ausgehen, dass Diversität im Durchschnitt keinen Effekt auf die wirtschaftliche Leistung hat. Denn bisher konnte dies noch keine Metaanalyse bestätigen.» Das Ergebnis bleibe unverändert, sagt Boerner, auch wenn man verschiedene Diversitätsmerkmale – etwa Alter, Geschlecht oder sozialen Hintergrund – sowie die Art der Tätigkeit berücksichtigt.

Eine grosse Metaanalyse erschien im Jahr 2024 in der Fachzeitschrift «Journal of Business and Psychology». Dort wurden 615 Einzelstudien aus allen Weltregionen analysiert. Die Autoren kamen

zu dem Schluss, dass Diversität die Teamleistung «nicht wesentlich» beeinflusse. Zudem wird darauf verwiesen, dass man nur Aussagen über Korrelation, nicht über Kausalität treffen könne. Bedeutet: Selbst wenn Diversität mit einer höheren Leistung einhergehen sollte, könnte dies auch daran liegen, dass ohnehin erfolgreichere Unternehmen verstärkt in Diversität investieren – bessere Leistung also zu Diversität führt, nicht Diversität zu einer besseren Leistung.

McKinsey sieht Vorteile

Die Metaanalyse widerspricht insbesondere mehreren bekannten Studien des Beratungsunternehmens McKinsey aus den Jahren 2015, 2018 und 2020, die von einem positiven Effekt von Diversität auf unternehmerische Erfolgskennzahlen sprechen. Wer sich nicht für Diversität einsetze, gerate hingegen ins Hintertreffen, schrieben die Experten der Beratungsgesellschaft. Die Studien werden bis heute als Beleg für den wirtschaftlichen Nutzen von Diversitätsprogrammen angeführt.

Boerner stellt die Wissenschaftlichkeit entsprechender Studien von Unternehmen wie McKinsey infrage. Es sei möglich, dass wissenschaftliche Stan-

dards nicht ausreichend beachtet wurden», sagt sie. Unternehmen verfolgten mit der Veröffentlichung derartiger Papiere oft ein wirtschaftliches Interesse. Sprich: Es gehe um Eigenmarketing und Kundengewinnung.

McKinsey betont auf Anfrage, man halte an den eigenen «Erkenntnissen fest, dass Vielfalt und Inklusion mit einer höheren Wahrscheinlichkeit mit einer besseren Unternehmensleistung verbunden sind». Gleichzeitig habe man stets zum Ausdruck gebracht, dass «wir in unseren Erhebungen Korrelation und nicht Kausalität beobachtet haben, und dass diese beiden Dinge nicht dasselbe sind».

Gerecht und gleich

Doch in der Wissenschaft bleibt die Skepsis. Es gebe zwar Studien, die einen Effekt von Diversität auf unternehmerischen Erfolg feststellten, sagt Gudrun Sander, Professorin an der Universität St. Gallen. Doch von einem allgemein gültigen, statistisch signifikanten Effekt spricht auch sie nicht. Diverse Teams seien «Himmel und Hölle» zugleich, sagt die Direktorin des Instituts für Internationales Management und Diversitätsmanagement.

Entscheidend sei nicht der Diversitätsgrad an sich, sondern vielmehr, welche Tätigkeit ausgeübt werde. Wenn Kreativität und Innovation wie bei der Entwicklung neuer Produkte oder Marketingstrategien erforderlich sind, seien diverse Teams deutlich überlegen, sagt Sander. Wenn es etwa um routinemässige Aufgaben gehe wie das Einräumen von Regalen im Supermarkt oder das Arbeiten am Fliessband, könne Vielfalt zu Streitigkeiten führen und so den wirtschaftlichen Erfolg schmälern.

Doch die Metaanalysen stützten diese Aussage nicht, widerspricht Boerner. Demnach haben auch derartige Kontextfaktoren keinen Einfluss darauf, wie sich Diversität auf den Unternehmenserfolg auswirkt.

Sollten Unternehmen sich also gar nicht mehr für DEI-Programme – das Kürzel steht für Diversity, Equity (Gleichheit) und Inclusion – einsetzen? Keineswegs sei dies gemeint, sagen die Diversitätsforscherinnen Boerner und Sander. Denn selbst wenn Vielfalt wirtschaftlich nicht helfe, bedeute das gleichermassen, dass sie auch nicht schade. Aus einer moralischen Perspektive sei es richtig, DEI-Programme voranzutreiben. «Es gibt einen enormen Druck für Frauen und Minderheiten insgesamt, immer besser zu sein als andere, um sich durchzusetzen. Daher braucht es DEI, es geht dabei auch um Gerechtigkeit», sagt Professorin Sander von der Universität St. Gallen.

Auch für Christiane Bisanzio ist genau das der Antrieb für ihre Tätigkeit als Gründerin und CEO von The Inclusion Foundation, einer Genfer Organisation, die Unternehmen aus aller Welt bei der Erreichung ihrer Diversitätsziele berät. Ihre Kundinnen und Kunden fragten nicht, ob Diversität ihnen einen wirtschaftlichen Vorteil bringe, «sondern sie sind von sich aus überzeugt, dass es das Richtige ist», sagt sie.

Ein heiss diskutiertes Thema

Für Bisanzio ist es nicht entscheidend, ob Firmen Diversitätskriterien einführen – sondern, wie sie es tun. Denn es gehe nicht darum, ob Diversität per se helfe. Viel entscheidender sei das Management von bereits existierender Vielfalt. Führungskräfte müssten zur Arbeit mit diversen Teams geschult werden.

Denn wenn Führungskräfte wissen, wie sie die unterschiedlichen Erfahrungen und Perspektiven richtig einsetzen, dann lasse sich damit nicht nur

Entscheidend sei das Management von bereits existierender Vielfalt, sagt Christiane Bisanzio, die Gründerin von The Inclusion Foundation in Genf.

die Unternehmenskultur verbessern, sondern in diesem Falle auch die Leistung steigern. Dies bestätigen die Wissenschaftlerinnen Boerner und Sander.

«Führungskräfte sollten versuchen, die positiven Potenziale von Diversität zu nutzen und zugleich Nachteile zu minimieren», sagt Boerner. Ein Beispiel dafür sei «eine Führung, die gezielt auf die individuellen Stärken der Teammitglieder setzt und gleichzeitig die Identifikation mit dem Team stärkt». Bedeutet: Durch das richtige Management können diverse Teams erfolgreicher werden – Vielfalt allein reicht jedoch nicht.

Gerade deshalb sieht Bisanzio in der durch US-Präsident Donald Trump ausgelösten Debatte auch eine Chance. «Wann waren Diversität und Inklusion denn jemals so sehr in den Medien wie seit Januar? Das Thema kam durch Trump in der Mitte der Gesellschaft an und wird nun endlich diskutiert», sagt Bisanzio.

L'AVS et l'AI vont vivre leur révolution copernicienne

DONNÉES PERSONNELLES Numériser le 1er pilier tient de la gageure. Il s'agit de regrouper les 104 services actuels sur la même plateforme. Le Conseil fédéral a présenté le projet ce vendredi à Berne

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

«Il s'agit d'une avancée majeure dans la stratégie numérique de la Confédération.» Pour Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale chargée des assurances sociales, le renforcement de la numérisation du 1er pilier est un «projet important. Il vise à le doter d'une plateforme informatique qui simplifiera les processus d'échanges d'information entre assurances et assurés. Ce projet est d'autant plus important que la situation actuelle n'est pas satis-

faisante et que le statu quo n'est pas une option.»

La ministre a ainsi rappelé qu'aujourd'hui, quand des assurés souhaitent vérifier leurs données AVS ou AI, leur démarche entraîne souvent une charge administrative considérable, suivie d'un délai d'attente de plusieurs semaines. En cause: l'échange des informations dans les assurances sociales du 1er pilier n'est pas automatisé et la transmission des documents s'effectue toujours par voies postales.

Supprimer les coûts postaux

Une pratique qui génère quelque 25 millions de francs de frais postaux par an. Et pour le calcul anticipé des rentes, notamment, les caisses de compensation reçoivent chaque année

10 millions de francs de subventions. Ce sont donc 35 millions qui pourront être économisés grâce à la future plateforme, qui devrait être lancée au plus tôt en 2028. «L'an dernier 340 000 assurés ont effectué des démarches et 1,5 million d'extraits ont été sollicités, relève Elisabeth Baume-Schneider. Cela représente également une lourde charge administrative.»

Grâce à cet outil numérique, les assurés pourront accéder à leurs données AVS et AI de manière «simple, rapide et sûre, selon la Jurassienne. Ils n'auront plus besoin de se justifier pour obtenir leurs données. Finalement, ces informations leur appartiennent.» Les assurés pourront ainsi consulter leur compte individuel et y vérifier les différents chiffres: les cotisations AVS déjà versées,

voir si leurs différents employeurs ont bien versé toutes les cotisations dues, s'il y a des lacunes de cotisation, ou encore effectuer un calcul automatisé et provisoire de leur future rente AVS. Ils pourront également renoncer à la communication par courrier des factures ou des décisions des autorités – pour les décisions de rente AI par exemple –, mais la plateforme restera facultative. Les organes d'exécution et les assurances seront, en revanche, tenus de communiquer entre eux par voie électronique.

Un retard à combler

La Confédération a attendu particulièrement longtemps pour développer un tel outil. Et la conseillère fédérale a reconnu que «la Suisse avait accumulé un certain retard dans ce domaine, en

raison de son système décentralisé». Système dont les tâches sont réparties entre les 26 cantons du pays et la Confédération. En tout, pour l'AVS et l'AI, la plateforme doit coordonner 104 services. Son élaboration coûtera 15 millions de francs et les coûts d'exploitation annuels sont devisés à 1,5 million. Montants qui n'auront aucune incidence sur le budget de la Confédération puisqu'ils seront pris en charge par les fonds de compensation de l'AVS, l'AI et des APG (assurance perte de gain).

Une fois la loi entrée en vigueur, il sera alors possible de «relier la plateforme informatique du 1er pilier à celle du 2e pilier», relève Doris Bianchi, nouvelle directrice de l'Office fédéral des assurances sociales. De quoi avoir une vue d'ensemble de sa future retraite. ■

«Die Mitte verschärft die Probleme der AHV zusätzlich»

Die Pläne für die Altersvorsorge würden dem Gewerbe schaden, sagt Urs Furrer, Direktor des Gewerbeverbands

Herr Furrer, der Nationalrat will die Mehrwertsteuer bis 2030 erhöhen, um die 13. AHV-Rente zu finanzieren. Was bedeutet dies aus Sicht des Gewerbes? Das ist die zweitschleteste Lösung. Noch schlechter wäre eine Erhöhung der Lohnbeiträge, die Angestellte und Arbeitgeber bezahlen müssen. Aber auch wenn die Mehrwertsteuer steigt, werden die kleinen und mittleren Unternehmen dies unmittelbar spüren. Die Kaufkraft wird sinken. Wir haben immer gesagt, dass die Finanzierung der 13. AHV-Rente sicher gestellt werden muss – aber in Verbindung mit einer Strukturreform der AHV. Die demografische Entwicklung ist bekannt, die Zahl der Pensionierten nimmt schnell zu. Wir haben ein ernsthaftes Problem, das wir aber seit Jahren vor uns herschieben.

Was schlagen Sie konkret vor? Wir verlangen eine Anpassung des Rentenalters ...

... also eine Erhöhung?

Eine Anpassung nach oben, natürlich. Über die konkrete Umsetzung kann man reden. Eine Option ist das Modell der Lebensarbeitszeit: Damit könnten Personen, die jung ins Berufsleben einsteigen, früher in Rente gehen als beispielsweise Akademiker. Im Gegenzug zum höheren Rentenalter würden wir eine Erhöhung der Mehrwertsteuer akzeptieren. Eine reine Finanzierungsvorlage hingegen lehnen wir ab. Die Schweiz hat jetzt lange genug immer weitere Zusatzfinanzierungen für die AHV beschlossen. Das geht auf Dauer nicht auf, wir können die Strukturreform nicht ewig aufschieben. Je länger wir warten, desto grösser werden die Probleme. Wir unterstützen den Vorschlag der FDP, die eine Schuldenbremse für die AHV will: Sinkt ihr Fonds unter eine bestimmte Schwelle, steigen automatisch die Mehrwertsteuer und das Referenzalter. Das wäre pragmatisch: Die Massnahmen greifen erst, wenn es wirklich nötig ist.

Sie verlangen ein höheres Rentenalter, aber sogar aus bürgerlichen Kreisen erträgt der Vorwurf, zuerst müsse die Wirtschaft den Tatbeweis erbringen: Schon heute würden viele Angestellte ihre Stelle vor der Pensionierung verlieren. Was entgegen Sie?

Dass die Zahlen das Gegenteil zeigen: Die Erwerbsbeteiligung der 55- bis 64-Jährigen steigt seit Jahren, gleichzeitig hat diese Gruppe ein relativ klei-



«Wir verlangen eine Anpassung des Rentenalters.»

Urs Furrer
Direktor
Gewerbeverband

nes Risiko, arbeitslos zu werden. Jeder sieht, dass wir einen Fachkräftemangel haben, der in den nächsten Jahren noch zunehmen wird.

Sie sagen, das Schlimmste für das Gewerbe wäre eine Erhöhung der Lohnbeiträge. Genau dies hat der Ständerat aber beschlossen, um höhere AHV-Renten für Ehepaare zu finanzieren. Was würde das für das Gewerbe bedeuten? Das wäre ein ernsthaftes Problem. KMU sind besonders verletzlich, wenn die Lohnnebenkosten steigen. Das ist reine Mathematik: Bei ihnen ist der Anteil der Löhne an den Gesamtkosten deutlich grösser als etwa in hochautomatisierten Industriebetrieben. Das Parlament muss darauf unbedingt verzichten. Arbeit in der Schweiz darf nicht noch teurer werden. Man darf nicht vergessen, dass das Gewerbe standortgebunden ist: Konzerne können einfache Arbeiten in



«Das ist reine Mathematik», sagt Urs Furrer: Höhere Lohnnebenkosten belasten KMU stärker als grosse Konzerne. KARIN HOFER / NZZ

Länder mit tieferen Löhnen auslagern, KMU haben keine solche Möglichkeit. Sie produzieren in der Schweiz, aber ihre Produkte werden zunehmend durch günstige Importware verdrängt.

Was wären die konkreten Folgen, wenn die Lohnbeiträge dennoch um bis zu 0,8 Prozentpunkte steigen, wie dies der Ständerat beschlossen hat?

Die Kosten würden steigen, die Margen sinken. Die Unternehmen könnten nicht alles auf die Kunden abwälzen, weshalb unter anderem Geld für Investitionen und die Ausbildung von Lehrlingen fehlen würde. Je nach Branche, Firma und weiteren Belastungen könnte das zu Stellenabbau und Konkursen führen. Aber hoffentlich kommt es nicht so weit.

Auffällig ist, dass die Mitte-Partei beim Ausbau der AHV und der Erhöhung der Lohnabgaben zuvorderst mitmacht. Bisher hat sie eine bürgerliche Wirtschafts- und Sozialpolitik unterstützt. Was sagen Sie dazu?

Ich habe es zur Kenntnis genommen. Wenn die Mitte ihre Forderungen nach höheren Renten für Ehepaare tatsächlich durchsetzt, verschärft sie die Probleme der AHV zusätzlich. Damit wächst die Gefahr, dass die Lohnbeiträge tatsächlich erhöht werden – mit gravierenden Folgen für das Gewerbe. Das können wir uns nicht leisten. Wir versuchen das allen Parteien zu erklären, die es noch nicht verstanden haben.

Die Mitte hat im Parlament mit der SP eine Erhöhung der Lohnnebenkosten beschlossen. Gleichzeitig sind viele Mitte-Vertreter an wichtigen Stellen im Gewerbeverband aktiv. Wie gehen Sie mit diesem Widerspruch um?

(Überlegt.) Wir suchen mit allen politischen Parteien und Akteuren das Gespräch.

Wenn die Mitte an den höheren Lohnbeiträgen festhält: Würden Sie dann sagen, dass sie dem Gewerbe schadet? Jede Erhöhung der Lohnnebenkosten schadet dem Gewerbe.

Sie wollen die Mitte nicht kritisieren ... wir kritisieren alle, die eine verantwortungslose Politik verfolgen, die Strukturreform der AHV verzögern und die KMU schwächen.

Das Parlament diskutiert über einen Gegenvorschlag zur Mitte-Initiative, die

höhere Renten für Ehepaare verlangt. Bieten Sie Hand dazu?

Ja, aber der Gegenvorschlag muss kostenneutral sein. Der aktuelle Vorschlag ist es leider nicht, er führt bis 2040 zu Mehrausgaben von über einer Milliarde Franken pro Jahr, die grösstenteils nicht finanziert sind. Das geht nicht. Sollen Ehepaare höhere Renten erhalten, müssen gleichzeitig ihre Vorteile bei der AHV in demselben Umfang reduziert werden.

Nicht nur die AHV sorgt zurzeit für Unsicherheiten. Wie ist die Lage des Schweizer Gewerbes?

Herausfordernd. Zurzeit haben wir aussen- und innenpolitisch zu kämpfen. Oft geht vergessen, dass 40 Prozent der KMU direkt exportieren. Sie bekommen die Herausforderungen im Aussenhandel unmittelbar zu spüren. Viele weitere Betriebe sind indirekt als Zulieferer betroffen. Der Druck hat zugenommen, für alle Unternehmen. Für KMU ist es besonders schwierig, auf Verwerfungen wie die US-Zölle zu reagieren. Manche

sieht vor allem die Vorteile, insbesondere auch die Chance, die Bürokratie zu reduzieren, indem die gegenseitige Anerkennung von Produktauslassungen wieder aktualisiert werden kann. Beide Seiten haben gute Argumente. Die Gewerbekammer wird im Oktober über die Stellungnahme des Verbands entscheiden.

Welches sind die drängendsten innenpolitischen Probleme, die das Gewerbe belasten?

Es ist stets dasselbe: die ewige staatliche Regulierungswut. Jüngstes Beispiel ist die Nachhaltigkeitsberichterstattung, die der Bundesrat ausbauen will – mit Folgekosten von mehreren hundert Millionen Franken im Jahr. Gemäss Berechnungen von Avenir Suisse wären vor allem die KMU betroffen, weil grosse Unternehmen die Vorgaben an ihre Zulieferer weitergeben in Form von Fragebögen, Formularen und weiterer Bürokratie. Wir versuchen alles, um das abzuwenden. Aber es ist schwierig, Schritt zu halten: Politik und Verwaltung lassen sich fast täglich neue Ideen einfallen, deren Kosten die Wirtschaft tragen soll. Deshalb verlangen wir eine konsequente Umsetzung des Unternehmenslastungsgesetzes, das vom Gewerbeverband initiiert und letztes Jahr in Kraft gesetzt wurde.

Interview: Fabian Schäfer

«Politik und Verwaltung lassen sich fast täglich neue Ideen einfallen, deren Kosten die Wirtschaft tragen soll.»

Eine innige Liaison

fab. · Die Verbindungen zwischen der Mitte und dem Gewerbe sind zahlreich und prominent. Präsident des Schweizerischen Gewerbeverbands ist ein Mitte-Ständerat, der Tessiner Fabio Regazzi. Er stellte sich in der Debatte um die AHV-Lohnbeiträge auf die Seite des Verbands und gegen die Partei. Der oberste Parteichef der Mitte wiederum, der Walliser Nationalrat Philipp Matthias Bregy, ist gleichzeitig Präsident des Walliser Gewerbeverbands. Er sprach sich in der AHV-Debatte für die Partei aus: für höhere Lohnbeiträge – und somit gegen das Gewerbe. Bregy ist auch Mitglied des obersten Gremiums des nationalen Gewerbeverbands, der Gewerbekammer. Ihr gehören mehrere weitere Mitte-Parlamentarier an, unter anderem der frühere Parteichef Gerhard Pfister.

müssen schwierige Fragen klären: Wer jetzt zum Beispiel das Amerikageschäft aufgibt, gibt es für lange Zeit auf, vielleicht für immer. Es braucht Jahre, um so etwas aufzubauen.

Viel zu reden geben die neuen Abkommen mit der EU, dem grössten Exportmarkt. Der Gewerbeverband ist gespalten, wie man hört. Haben die Unsicherheiten mit den USA die Diskussionen verändert?

Im Grossen und Ganzen nehme ich immer noch zwei Lager wahr: Das eine sieht vor allem das Risiko, dass die Schweiz durch die dynamische Rechtsübernahme unnötige Bürokratie aus Brüssel importiert und dass künftig auch Firmen, die nur innerhalb der Schweiz tätig sind, EU-Recht anwenden müssen. Das andere Lager

La BNS améliore sa transparence mais pas sur ses investissements

OUVERTURE La Banque nationale suisse surprend en annonçant qu'elle publiera à l'avenir le résumé de ses discussions liées à la politique monétaire. La transparence au niveau de sa stratégie de placements reste cependant un vaste chantier

C'est une surprise de taille. Le président de la Banque nationale suisse, Martin Schlegel, a annoncé mercredi que l'institut qu'il dirige publiera désormais une synthèse des discussions précédant ses décisions de politique monétaire. Autrement dit, les observateurs pourront mieux comprendre les raisons qui ont motivé la BNS à modifier ou non son taux directeur. Un indicateur qui influence grandement la vie économique suisse: les taux d'intérêt appliqués par les banques lorsqu'elles accordent des emprunts à des particuliers ou des entreprises, tout comme la rémunération des comptes d'épargne dépendent en effet des choix de l'institut d'émission.

«La décision de la BNS est un grand pas symbolique. Elle rompt avec la culture du secret de l'institut. Les bénéfices réels de cette décision dépendront cependant des informations qui seront partagées. Nous savons déjà que les désaccords entre les membres de la direction générale ne seront pas publiés et cela signifie moins de transparence», explique l'économiste Charles Wyplosz, membre de l'Observatoire de la BNS, un organe indépendant suivant de près la politique monétaire suisse.

Lors des échanges trimestriels, les membres de la direction peuvent en effet exprimer des points de vue différents mais ils prennent à la fin une décision collective. Et la synthèse publiée quatre semaines après les réunions de la BNS ne reflétera pas ces divergences. Par la publication de ce compte rendu, la BNS s'inscrit dans une tendance internationale suivie depuis des années, notamment la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine.

Les participations critiquées

«Même si on doit rester sceptique quant à l'impact réel de la publication du résumé des discussions, celui-ci indique un changement de direction bienvenu et important au sein de la BNS. Martin Schlegel prend des décisions auxquelles Thomas Jordan s'était opposé auparavant», complète Stefan Gerlach, chef économiste de la banque EFG.

Malgré ce pas vers davantage de transparence, l'opacité qui entoure les investissements de la BNS demeure importante. L'organe ne publie pas la liste des sociétés dans lesquelles elle injecte des fonds. Ce sont uniquement celles cotées aux Etats-Unis qui peuvent être retrouvées parce que la Banque nationale doit les annoncer auprès des autorités de régulation des marchés financiers américains. Des associations environnementales critiquent en outre régulièrement les participations de l'institut d'émission dans des entreprises pétrolières notamment.

Des recherches de la radio alémanique SRF ont dévoilé cette semaine que neuf des entreprises américaines dont la BNS détient

des actions ont été critiquées par les Nations unies pour leur collaboration militaire avec Israël, dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Ces sociétés dont Palantir, Caterpillar et Elbit Systems seraient coresponsables de violations des droits humains en raison de leur collaboration avec Israël, selon la rapporteuse spéciale des Nations unies, Francesca Albanese.

«La BNS adopte une approche aussi neutre et passive que possible dans ses placements en actions. Son portefeuille reproduit ainsi le marché concerné dans son intégralité, d'où une diversification maximale de ses placements. La Banque nationale ne procède en principe à aucune sélection de titres et renonce également à surpondérer ou à sous-pondérer certains secteurs. Par conséquent, elle détient des actions des différents secteurs économiques en fonction de leur capitalisation boursière», explique un porte-parole de la BNS.

«L'indépendance de la BNS est primordiale mais l'institut ne devrait pas rester complètement fermé aux discussions liées à des thèmes de société importants»

STEFAN GERLACH, ANCIEN VICE-GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE D'IRLANDE

Charles Wyplosz défend le bien-fondé de cette stratégie. «La BNS a un mandat clair, qui est celui d'assurer la stabilité des prix et de contribuer à la stabilité financière. A mon avis, ses investissements doivent tenir compte de cela et pas des questions comme le changement climatique ou la guerre à Gaza. S'immiscer dans la politique affaiblirait son indépendance car de nombreux lobbies pourraient ainsi s'immiscer dans ses décisions et cela serait dangereux.»

Cet avis n'est cependant pas partagé par l'ancien vice-gouverneur de la Banque centrale d'Irlande, Stefan Gerlach: «L'indépendance de la BNS est primordiale mais l'institut ne devrait pas rester complètement fermé aux discussions liées à des thèmes de société importants. Après tout, des désinvestissements, dans des sociétés très critiquées pour leur impact environnemental ou sur les droits de l'homme, n'ont qu'un impact négligeable sur le mandat principal de la BNS.»

Par ailleurs, en 2013, la BNS a de sa propre initiative mis en place des critères d'exclusion pour ses investissements. La Banque nationale s'abstient ainsi d'acheter des titres d'entreprises qui violent «massivement» des droits humains fondamentaux, qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement ou qui sont impliquées dans la fabrication d'armes condamnées sur le plan international. ■ L. K.

Fitch fait perdre son « double A » à la France



Denis Cosnard

L'agence a abaissé à A+ la note accordée à la dette tricolore devant les difficultés du pays à réduire son déficit

Le temps de l'indulgence est révolu. Devant le déficit public persistant, la dette « élevée et en hausse » et, surtout, l'instabilité politique qui complique tout plan de redressement vigoureux, la société américaine Fitch s'est résolue, vendredi 12 septembre, à sanctionner la France. Elle a abaissé d'un cran la note accordée à la dette publique tricolore, passant de AA- à A+, l'équivalent d'un 16 sur 20. Nommé mardi soir à Matignon, Sébastien Lecornu n'aura pas connu le moindre état de grâce.

La France avait déjà perdu son « triple A », la meilleure note possible, signe d'une solidité financière à toute épreuve, en 2012 et 2013, selon les agences. Et se retrouve une douzaine d'années, pour la première fois privée de son « double A » par une des trois grandes agences mondiales de notation. La France s'éloigne de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Finlande, du Luxembourg et des Pays-Bas, les cinq pays de la zone euro qui bénéficient encore du « triple A » chez Fitch. Elle est reléguée au même niveau que l'Estonie, Malte, l'Arabie saoudite et la Chine.

Le gouvernement démissionnaire a immédiatement « pris acte » de cette mauvaise nouvelle. Pour Sébastien Lecornu, la sanction ne peut que constituer un aiguillon supplémentaire pour trouver un accord sur le budget et assainir au plus vite les finances publiques. « Le nouveau premier ministre a d'ores et déjà engagé la consultation des forces politiques représentées au Parlement en vue d'adopter un budget pour la nation afin de poursuivre les efforts de rétablissement de nos finances publiques », a souligné, vendredi soir, le ministre de l'économie démissionnaire, Eric Lombard.

Déclin français

Mais le désormais ex-premier ministre François Bayrou a, dans la minute, adopté un ton plus sombre : « Un pays que ses « élites » conduisent à refuser la vérité est condamné à en payer le prix », a-t-il cinglé sur X. Réaction à la volée du député Eric Coquerel, président « insoumis » de la commission des finances : « Les seuls responsables de cette dégradation sont ceux qui ont dramatisé l'état des finances publiques pour le bénéfice unique de leur agenda politique. » Une allusion aux récents discours du gouvernement Bayrou sur une possible mise sous tutelle de la France par le FMI...

La décision de Fitch n'a rien d'anecdotique. Symboliquement, elle confirme le déclin français, et matérialise les déboires politico-financiers du pays.

Alimentée par un déficit public massif, l'un des plus élevés de l'Union européenne, la dette française s'alourdit d'année en année. De 20 % de la richesse nationale en 1980, elle est montée à 60 % en 2000, puis 114 % actuellement, et risque de dépasser les 120 % en 2030. En valeur absolue, elle atteignait, fin mars, 3 346 milliards d'euros, selon l'Insee. Des milliards qu'il faudra bien rembourser un jour, et dont les intérêts mangent une partie

croissante du budget. Dans ces conditions, les agences comme les investisseurs commencent à s'interroger sur la capacité de l'Etat à payer tout ce qu'il doit en temps et en heure. « *La dette française reste de très bonne qualité* », relativise Hadrien Camatte, de Natixis. Mais elle n'est plus de toute première qualité.

Sur le plan pratique, la dégradation décidée par Fitch pourrait avoir des conséquences négatives. Les investisseurs ont, certes, déjà en tête la situation de la France et en tiennent compte dans le taux d'intérêt qu'ils exigent pour détenir sa dette. Mais en rétrogradant le pays dans la catégorie « simple A », Fitch pourrait amener certains investisseurs à ne plus acheter de dette tricolore, voire à revendre les titres qu'ils détiennent.

Une telle baisse de la demande pourrait contraindre la France à payer des intérêts plus élevés encore qu'aujourd'hui pour placer sa dette. « *Il ne devrait pas y avoir de vente forcée massive* », nuance Théophile Legrand, de Natixis. En pratique, « *les variations de notes n'ont pas d'effets notables sur les taux* », affirme aussi l'économiste indépendant Sylvain Bersinger. Du moins à court terme.

La réaction du monde financier dépendra sans doute du comportement des autres agences. Après Fitch, ses rivaux DBRS, Scope et surtout Moody's et S&P doivent rendre à leur tour leur verdict sur l'état financier de la France dans les prochaines semaines. Il y a de fortes chances que Moody's maintienne sa note tout en l'assortissant d'une perspective négative et que S&P conserve également la sienne. Mais si ces agences de poids envoyoyaient un signal plus négatif, le prix auquel s'endette la France pourrait grimper.

Traitements moins illogiques

La décision de Fitch n'avait rien d'acquis. C'est que les arguments des deux côtés de la balance pesaient à peu près autant. Principal élément en faveur d'une sanction : les turbulences autour du budget. En mars, lors de sa précédente intervention, l'agence américaine avait prévenu qu'elle pourrait abaisser sa note en septembre en cas d'*« incapacité à mettre en œuvre un plan crédible d'assainissement budgétaire à moyen terme, par exemple en raison de l'opposition politique ou de pressions sociales* ». Six mois plus tard, la France se trouve en plein dans ce scénario.

L'esquisse de budget, présentée par François Bayrou mi-juillet, a été massivement rejetée et le premier ministre a démissionné au bout d'à peine neuf mois. Le pays sort d'une journée de manifestation pour mieux plonger dans une autre, organisée par les syndicats le 18 septembre « *contre les sacrifices demandés au monde du travail* ». Quant à Sébastien Lecornu, nul ne sait s'il parviendra à négocier un compromis transpartisan pour faire adopter un budget dans les délais constitutionnels.

Seule certitude, le Parti socialiste, dont le soutien paraît indispensable pour faire passer un budget, propose de repousser de trois ans la date à laquelle la France ramènera son déficit public à moins de 3 % du produit intérieur brut (PIB) et pourra ainsi stabiliser sa dette.

Autre motif en faveur d'un abaissement : l'incohérence actuelle des notes. Chez Fitch, la France se retrouvait jusqu'à présent bien mieux notée que de nombreux Etats comme l'Espagne ou le Portugal affichant pourtant moins de déficit, moins de dette et réalisant des efforts budgétaires plus marqués. Cet écart était devenu « *très difficile à défendre* », relève Eric Dor. Avec la décision annoncée vendredi soir, la France garde un traitement un peu privilégié, mais moins illogique.

D'autres arguments plaident en sens inverse. L'économie française tourne à un rythme conforme aux prévisions, même s'il reste faible : + 0,8 % en 2025, selon l'Insee. L'inflation demeure plus contenue qu'ailleurs en Europe. Après deux années de dérapage spectaculaire, le budget en cours d'exécution devrait cette fois-ci être tenu et ramener le déficit public à 5,4 % du PIB. Enfin, l'Europe n'a certes pas réussi à faire plier Donald Trump sur les droits de douane, mais l'accord conclu en août a au moins dissipé l'épais brouillard autour de ce sujet.

Pour Fitch, ces points positifs ne suffisent cependant pas à compenser les doutes sur la suite du redressement des comptes. La valse ministérielle « *affaiblit la capacité du système politique à assurer un assainissement budgétaire substantiel et rend improbable une réduction du déficit à 3 % du PIB d'ici à 2029, comme l'avait visé le gouvernement sortant* », relève Fitch dans son analyse.

Selon l'agence, la campagne pour l'élection présidentielle de 2027 « *limitera encore davantage la marge de manœuvre en matière de consolidation budgétaire à court terme* ». Le déficit public devrait ainsi rester supérieur à 5 % du PIB en 2026-2027. Et « *il est fort probable que l'impasse politique perdure au-delà de l'élection* », ajoute le communiqué de Fitch.

Sur le plan financier, la France fait plus que jamais figure de mauvais élève de la classe européenne. Celui qui doit faire ses preuves et n'a plus droit à la mansuétude.

Au bout du lac, haro de la droite sur le déficit

GENÈVE La population se prononce le 28 septembre sur deux lois «corsets» visant à limiter les dépenses étatiques. La gauche, qui avait lancé un référendum, redoute un «impact énorme» sur les services publics en cas de oui

THÉO ALLEGREZZA

Genève doit-il s'infliger un régime minceur? Pour la droite, le canton du bout du lac souffre d'«obésité». Majoritaire au Grand Conseil, elle a fait adopter en janvier deux lois instaurant un mécanisme de frein aux charges et aux embauches en cas de déficit budgétaire. Des lois «corsets». La gauche les a combattues par référendum, avec succès, et voilà que le dernier mot revient à la population. C'est l'un des quatre objets au menu des votations à Genève le 28 septembre.

Pour illustrer leur propos, les représentants du PLR, de l'UDC, du Centre et des Vert'libéraux (dont deux candidats à l'élection partielle au Conseil d'Etat prévue le même dimanche) ont convié la presse au début de septembre dans un restaurant brésilien, une *churrascaria* «gourmande». La viande de bœuf, qui brasille sur des broches, est servie à volonté. «Quand il n'y a pas de limite, on prend trop», expose le président du PLR, Pierre Nicollier, sourire en coin.

Géré «comme une entreprise»

Deux remèdes seraient administrés en cas de déficit. D'une part, la hausse des charges de l'Etat ne doit, proportionnellement, pas dépasser la croissance démographique – hors charges contraintes ou événement extraordinaire. D'autre part, toute création de postes (en fixe) sera prohibée, exception faite des enseignants. Des dérogations existent, mais conditionnées à un vote d'une majorité de deux tiers du

Grand Conseil. Illusoire, au vu du rapport de force.

«L'Etat doit être géré de manière responsable, comme une entreprise», estime l'UDC Lionel Dugerdil. «Il ne s'agit pas de faire des coupes, mais d'assurer le maintien des prestations, sans augmenter les impôts ou creuser la dette», complète le centriste Xavier Magnin.

Les élus égrènent des chiffres qui témoignent de l'appétit vorace de l'Etat. Entre 1998 et 2024, la population a crû de 32%, tandis que les charges ont augmenté de 88%. Genève dépense respectivement 31% et 75% de plus pour son personnel que Zurich et Bâle-Ville.

«Il ne s'agit pas de faire des coupes, mais d'assurer le maintien des prestations, sans augmenter les impôts ou creuser la dette»

XAVIER MAGNIN, ANCIEN DÉPUTÉ CENTRISTE AU GRAND CONSEIL

Une étude de l'institut BAK Economics, publiée opportunément il y a deux semaines, a également montré que le secteur public représentait désormais près d'un emploi sur cinq (18%) à Genève, contre 13,6% en moyenne dans le reste du pays.

Pour la socialiste Caroline Marti, ces comparaisons intercantonales ne tiennent pas compte de la «situation particulière» de Genève. «Nous faisons face à une précarisation constante et rapide de la population qu'on ne retrouve pas dans d'autres régions de Suisse», rapporte-t-elle. Dans ce

contexte, il est «absurde» de corrélérer les charges à la progression démographique et non aux besoins, estiment la gauche et les syndicats.

Eux aussi disposent de statistiques. Remontant aux dix dernières années, ils observent que la population a augmenté de 10%, mais le nombre d'enfants dans des structures spécialisées de 27%, les patients soignés à l'hôpital de 25%, les dossiers à l'aide sociale de 54% et les procédures judiciaires de 15%. «Pour les heures de soins assurées par l'IMAD, la hausse s'élève à 38%», a relevé en août la syndicaliste du SIT Alice Lefrançois.

Budget versus comptes

«En cas de oui, l'impact sera énorme sur les services de l'administration, mais surtout sur les bénéficiaires de prestations», alerte Caroline Marti.

La gauche digère mal le timing. Ces lois «corsets» ont été adoptées quelques semaines après l'acceptation, en votation, d'une baisse d'impôts pour les personnes physiques, instiguée par la droite sur le mode «on peut se le permettre».

Genève affiche, il est vrai, une santé financière insolente. Depuis 2021, le canton n'a connu que des comptes excédentaires. Mais les deux mécanismes de frein s'appliqueraient aux budgets et ceux-ci ont toujours été déficitaires. «En fixant une limite, le Conseil d'Etat sera contraint de faire des arbitrages», pointe le PLR Pierre Nicollier, qui dresse un «constat d'échec» de ce gouvernement où la droite est pourtant majoritaire.

Pour le président de la Communauté d'action syndicale, Davide De Filippo, la droite n'a pas besoin de ces lois pour geler le budget. «Si elle ne le fait pas, c'est parce qu'elle n'assume pas de couper quelque part, dit-il. Elle préfère se cacher derrière un mécanisme.» ■

A Genève, duel crispé sur les coopératives

LOGEMENT Le 28 septembre, les habitants du canton décideront de donner, ou non, un sérieux coup de pouce à ce mode d'habitation. Partisans et opposants de l'initiative donnent une interprétation passablement différente du texte

LORÈNE MESOT

L'immeuble en construction qui domine la rue Edouard-Rod, dans le quartier de Vieuxseux, a deux visages. Des échafaudages habillent l'une de ses moitiés, l'autre est nue. Selon que l'on tourne la tête à gauche ou à droite, les matériaux ne sont pas les mêmes, ni la structure. Normal, deux cabinets d'architectes ont été mandatés pour les travaux. Les coopératives d'habitation Archipel et la SCHG gèrent une partie du bâtiment, la société d'investissement Edmond de Rothschild Real Estate possède l'autre. Un même immeuble pour deux propositions, aux antipodes. Comme une métaphore béton du face à face qui oppose actuellement le Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG) aux promoteurs immobiliers.

Le bras de fer remonte à 2021, quand le GCHG a déposé son initiative «Pour + de logements en coopérative» et obtenu le soutien du Conseil d'Etat. Inconcevable pour l'Association des promoteurs constructeurs genevois et la Chambre genevoise immobilière, qui ont attaqué le texte devant la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice, puis devant le Tribunal fédéral, sans succès. Dimanche 28 septembre, les Genevois auront le dernier mot, dans les urnes.

Pour les initiateurs, il y a urgence

L'initiative, qui vise à promouvoir cette forme d'habitat à mi-chemin entre la location et la propriété, demande que 10% du parc de logements du canton soit détenu par des coopératives d'ici à 2030, contre environ 5% aujourd'hui. Et ce, grâce au soutien du canton et des communes qui seraient chargés d'acquérir les parcelles nécessaires. Si le délai n'est pas tenu, le gouvernement genevois devra lancer un nouveau plan pour développer ce type d'habitation, détaille le texte du GCHG. Ce dernier peut compter sur le soutien des Vert-e-s, des socialistes, de Solidarités, mais aussi du Centre, de LJS et du MCG. De leur côté, les milieux immobiliers ont avec eux le PLR et l'UDC. Le Conseil d'Etat soutient l'initiative donc, tandis

qu'une majorité du Grand Conseil s'y oppose.

A quinze jours du verdict, le GCHG se garde bien de tout pronostic. Autour d'une large table de bois au pied d'un immeuble de la coopérative Equilibre, à quelques pas de la rue Edouard-Rod, Léa Oswald et Christophe Brunet, les vice-présidents de la faîtière, rappellent l'enjeu: soustraire une partie du locatif à la spéculation immobilière grâce à un modèle d'habitat durable qui promeut le vivre-ensemble. Pour les initiateurs, il y a urgence. Le taux de vacance est historiquement bas – 0,34% en juin – et «l'Office fédéral du logement anticipe des augmentations de loyers de 3 à 5% par an ces prochaines années», expose Léa Oswald.

Mercredi, l'Office cantonal de la statistique révélait que les locataires de coopératives paient environ 40% de moins que les locataires de logements sur le marché libre dans le canton. Parce que les loyers des coopératives, sans but lucratif, sont fixés sur la base des coûts et ne prennent pas l'ascen-

seur lors des changements de locataires. «Pour un immeuble qui vient d'être construit, la différence de prix ne sera pas aussi significative, admet volontiers la députée socialiste Caroline Marti, qui n'aurait pu rêver meilleur timing pour la publication de ces statistiques. Mais l'écart se creuse à mesure que le temps passe.»

Environ 10000 coopérateurs seraient en liste d'attente pour un logement

«A Genève, les coopératives proposent différents types de logements, du HBM [habitation à bon marché] jusqu'aux loyers libres. Si on prend en compte l'ensemble des ménages du canton selon leurs revenus, 75% d'entre eux sont représentés dans les coopératives, sachant que ceux du

quartile supérieur ne voient généralement pas d'intérêt dans notre modèle», expose celle qui est aussi secrétaire générale du GCHG. La demande est forte, renchérit Christophe Brunet. S'il n'a pas de chiffres précis, le GCHG estime qu'environ 10000 coopérateurs seraient en liste d'attente pour un logement dans l'une des 133 coopératives que compte le canton.

Pas de quoi convaincre les milieux immobiliers et leurs soutiens, tant s'en faut. Le secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière, Christophe Aumeunier, n'hésite pas à parler d'arguments «fallacieux» et se dit convaincu que l'initiative va, en réalité, aggraver la pénurie de logements. En cause, un texte «mal ficelé» qui, s'il était mis en œuvre, déboucherait sur une grave incohérence.

Une forme d'étatisation du sol

Le nerf de la guerre? Le terrain, Genève oblige. Pour atteindre le socle de 10% de logements en coopérative, soit quelque 11000 loge-

ments supplémentaires, le texte prévoit que «l'Etat et les communes utilisent les outils d'acquisition de terrains et de bien-fonds immobiliers». Pour les opposants, cela signifie que les collectivités publiques devraient recourir «massivement» à la préemption, l'expropriation et le recours au fonds LUP. Or, «ces mécanismes légaux ne peuvent être activés qu'à

des fins de construction de logements d'utilité publique», rappelle Christophe Aumeunier. «C'est une forme d'étatisation et de collectivisation du sol. Sous le couvert du vernis sympathique de la coopérative, on fait du logement social géré par des acteurs privés qui ne sont pas les fondations immobilières de droit public», s'insurge le député PLR Adrien Genecand, par ailleurs lui-même coopérateur à la Codha.

Non seulement la classe moyenne serait exclue, mais en plus, les personnes à faibles revenus seraient bien en peine de s'acquitter des parts sociales, affirment les opposants. «La location du terrain à l'Etat, via la rente de

superficie, et les charges financières supplémentaires liées à l'endettement très élevé des coopératives – souvent 95% de fonds empruntés – pèsent très lourdement sur ce type de logements», poursuit Christophe Aumeunier, pour qui le texte «ne correspond donc absolument pas aux besoins». Au Grand Conseil, une majorité d'élus anticipent, par ailleurs, une avalanche de procédures et de conflits juridiques si l'Etat était amené à faire un usage répété du droit de préemption.

«Le Juste Prix», version parts sociales

De quoi franchement fâcher les initiateurs, qui accusent les milieux immobiliers de faire campagne par peur de «perdre une petite part du marché». «Le texte de l'initiative n'apporte rien de nouveau à la loi existante. On ne peut pas déduire de ce texte le fait qu'il y aura une obligation pour l'Etat de faire usage du droit de préemption. Des accords de gré à gré sont possibles, tout comme des réaffections de bâtiments. Quant à l'expropriation de terrains ou de villas, elle n'a, à notre connaissance, jamais été pratiquée pour du logement à Genève», assène Caroline Marti. «Le droit de préemption est bien encadré par la loi. L'année dernière, l'Etat ne l'a exercé qu'une seule fois», complète Gabriel Haddad, président des Jeunes du Centre, pour qui l'initiative bénéficierait en particulier à la classe moyenne et aux jeunes.

Quant aux parts sociales, conclut Caroline Marti, «elles dépendent beaucoup de l'ancienneté de la coopérative, pas du bâtiment. Les coopératives qui existent depuis plusieurs décennies ont pu accumuler des fonds propres et baisser le montant des parts sociales.»

Si le secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière évoque des parts sociales qui seraient actuellement de 15000 francs pour un 3 pièces à 50000 francs pour un 5 pièces, la secrétaire générale du GCHG chiffre à 5200 francs les parts sociales demandées pour un 5 pièces à la SGHC contre 5000 francs/pièce dans des coopératives nouvellement formées. Aux Genevois d'arbitrer. ■



L'immeuble Soubeyran de la coopérative Equilibre, à quelques pas de la rue Edouard-Rod. (GENÈVE, 26 JUILLET 2018 / SALVATORE DI NOLFI / KEYSTONE)

A l'égard de la Suisse, un «courant de sympathie»

BILATÉRALISME Une délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen était en visite à Berne. L'occasion de vérifier que le climat s'est nettement réchauffé avec l'aboutissement de la négociation d'un paquet d'accords

FRÉDÉRIC KOLLER, BERNE

«La Suisse est tout en haut de la pile des dossiers», a expliqué lors d'un point de presse à Berne David McAllister, président de la délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen. Nous voulons approfondir la relation.» Le démocrate-chrétien (CDU) allemand était accompagné de cinq collègues pour une visite de deux jours en Suisse. L'occasion de mener des échanges avec des collègues suisses, des ministres, des secrétaires d'Etat, des représentants des cantons ainsi que les milieux économiques. Le dernier exercice du genre remontait à 2011.

«Le climat est bien plus favorable qu'en 2021 lors de la rupture par Berne de l'accord-cadre, affirme Christophe Grudler, l'eurodéputé libéral français (Renew Europe) qui est par ailleurs rapporteur pour la Suisse. «Le courant de sympathie envers la Suisse est à présent bien réel, ajoute-t-il. Mais nos collègues veulent voir le détail du paquet d'accords négocié avec la Suisse. Et ce n'est pas gagné d'avance.» Christophe Grudler présentera un rapport intermédiaire en octobre sur les «accords bilatéraux III» qui fera ensuite l'objet d'une résolution. Le Parlement européen pourrait ratifier les textes à l'horizon de l'automne 2026.

«Sur un pied d'égalité»

Les Européens vont ainsi tenter de se calquer sur le calendrier suisse, en particulier sur son rythme parlementaire, qui n'est pas encore défini. De leurs interlocuteurs suisses, les parlementaires européens ont compris que le Conseil fédéral mise sur un vote du peuple suisse au début de l'été 2027. Du côté des partis, il y a bien sûr «des divergences», note toutefois David McAllister, qui explique avoir discuté jeudi soir avec l'UDC Marco Chiesa, lequel préside la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats. Du point de vue européen, on a le sentiment que l'opposition du premier parti de Suisse à l'accord entre Berne et Bruxelles est moins frontale que par le passé et le discours sur l'Europe plus favorable. On l'explique par le contexte international, et les taxes douanières américaines en particulier.

Il existe également des résistances à cet accord au sein du Parlement européen, fait toutefois savoir Christophe Grudler. Dans les pays de l'est en particulier, certains estiment que la contribution suisse au fonds de cohésion est insuffisante pour un pays «aussi riche». La Norvège, par exemple, paye davantage. «Je leur réponds que c'est un compromis, un tout équilibré», ajoute le Français. David McAllister précise de son côté qu'il a observé chez ses interlocuteurs suisses un «intérêt» à un rapprochement dans d'autres secteurs, notamment celui de la défense. «Nous sommes ouverts», dit l'Allemand. Il est question de la politique de sécurité, la Suisse étant intéressée au programme européen «PESCO», et de nouveaux exercices avec l'OTAN dans le cadre du Partenariat pour la paix. La question de l'achat d'armements en commun, à travers un fonds européen, est également mise sur la table par Bruxelles. A condition que Berne révise sa doctrine sur les exportations d'armes. Berne n'a pas encore répondu.

Du point de vue européen, on a le sentiment que l'opposition de l'UDC est devenue moins frontale

«Les échanges avec les parlementaires européens se sont déroulés sur un pied d'égalité, explique Eric Nussbaumer, conseiller national bâlois et président du Mouvement européen suisse qui a participé à la table ronde avec ses collègues européens. Pour reprendre les termes du conseiller fédéral Guy Parmelin, cela a été plus que constructif, cela a été amical sur le plan européen.» Egalement membre de la Commission de politique extérieure du Conseil national, le Vert genevois Nicolas Walder n'a pas pu se joindre aux discussions. Il note toutefois qu'à ce stade, «les éventuelles questions sont aujourd'hui plus vis-à-vis des mesures de compensations ou d'accompagnement du Conseil fédéral que sur l'accord lui-même.» Un groupe de parlementaires suisses devrait rendre visite à leurs homologues européens en novembre prochain. Des discussions sont en cours pour établir un contact plus régulier entre les deux parlements. ■

Le Conseil fédéral veut tailler dans son Office de la statistique, suscitant des critiques politiques

L'aminçissement de l'OFS inquiète

VIRGINIE GIROUD

Neuchâtel ► «Je vous rassure tout de suite. Les locaux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) continuent d'être utilisés normalement, ils ne sont pas vides. Et il n'est pas question de renoncer au site de Neuchâtel.» Xavier Studer, porte-parole de l'office, souhaite d'emblée faire taire les rumeurs d'un éventuel démantèlement de cette entité décentralisée.

En revanche, si l'OFS poursuit bel et bien sa mission dans la capitale cantonale neuchâteloise, ses activités sont en train d'être réduites. En juin, le Conseil fédéral a décidé de renoncer à plusieurs enquêtes statistiques et de supprimer une cinquantaine de postes d'ici à 2028. Objectif: économiser 13 millions de francs par année dès 2026. Un choix jugé «nécessaire» pour «maîtriser le déficit structurel de l'office», plombé par une hausse des dépenses dans le domaine des technologies de l'information et contraint, par les élus fédéraux, de réduire son train de vie.

Des enquêtes supprimées

Ce plan s'ajoute à différentes mesures déjà prises, visant à économiser 15 millions de francs en 2025 et à «boucler l'année sur des comptes équilibrés». Selon les chiffres fournis par Xavier Studer, l'OFS comptait 750 équivalents plein-temps (EPT) début 2024 et passera à 720 EPT à fin 2025, soit environ 850 collaborateurs. «L'OFS souhaite atteindre cet objectif avec les départs naturels, précise le porte-parole. Jusqu'à l'horizon 2028, l'OFS réduira encore ses effectifs d'une vingtaine de postes supplémentaires.»

Cette baisse significative des effectifs aura un impact sur les prestations fournies par l'office. Une dizaine de statistiques et d'enquêtes seront simplifiées, voire supprimées. C'est le cas par exemple du recensement des entreprises agricoles, une enquête qui permettait d'obtenir des infor-



L'instance située dans une tour à proximité de la gare de Neuchâtel va subir une cure d'amaigrissement ces prochaines années. DAVID MARCHON/ESH MÉDIAS

mations sur l'irrigation, la formation professionnelle des agriculteurs ou l'utilisation d'énergies renouvelables dans les entreprises agricoles. La statistique des bibliothèques sera également abandonnée. Quant au dénombrement des

logements vacants, il ne sera pas développé davantage.

Plus aux normes de l'UE

Cette réduction des activités de l'OFS inquiète le conseiller aux Etats Fabien Fivaz. L'écologiste neuchâtelois a interpellé le

Conseil fédéral à ce sujet, lui demandant notamment quelle importance il accordait à l'office et pourquoi les coupes dans les statistiques concernaient en premier lieu l'environnement et l'habitat. «L'OFS continuera de produire, analyser et publier les

données et les statistiques de base», répond le gouvernement.

Il assure avoir procédé à des «adaptations qui affectent le moins possible le système global de production statistique», et cela «sans viser des domaines thématiques en particulier».

Fabien Fivaz a également souhaité savoir si la Suisse pourrait continuer à produire des statistiques répondant aux standards internationaux, et participer à des comparaisons internationales dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, du travail ou de la santé. Sur ce point, le Conseil fédéral concède qu'il faut «s'attendre à ce que la Suisse ne soit plus en mesure de tenir le rythme des développements de l'UE».



«On ne peut pas faire de la politique sans disposer de données fiables»

Fabien Fivaz

La publication d'enquêtes nationales «ne pourra pas être maintenue au niveau actuel dans certains domaines», tels que les statistiques économiques et la comptabilité des écosystèmes.

Le sénateur neuchâtelois craint que certaines comparaisons internationales ne soient plus possibles: «La statistique est un outil politique important. Quand on élabore une nouvelle loi, par exemple sur l'égalité salariale, on a besoin d'une statistique indépendante pour savoir si cette loi a un impact.»

Fabien Fivaz en est persuadé: «On ne peut pas faire de la politique correctement sans disposer de données fiables.» Il relève d'ailleurs l'incohérence de nombreux parlementaires fédéraux, qui réclament régulièrement des chiffres et acceptent, paradoxalement, de couper dans les statistiques. ESH MÉDIAS